HAL
open science

Dynamiques régionales et territoriales face aux chocs économiques

Arnaud Degorre, Pierre Girard, Roger Rabier

To cite this version:

Arnaud Degorre, Pierre Girard, Roger Rabier. Dynamiques régionales et territoriales face aux chocs économiques. Revue de l'OFCE, 2015, 143, pp.169 - 223. 10.3917/reof.143.0169 . hal-03389358

HAL Id: hal-03389358

https://sciencespo.hal.science/hal-03389358v1

Submitted on 20 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DYNAMIQUES RÉGIONALES ET TERRITORIALES FACE AUX CHOCS ÉCONOMIQUES

Arnaud Degorre, Pierre Girard et Roger Rabier[1]
INSEE

Depuis 2008 la crise économique a altéré les dynamiques régionales de développement qui étaient inscrites dans la durée, liant notamment la croissance économique à la croissance démographique. Les régions Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, présentent une certaine diversité de situations qui l'illustre.

Depuis la crise, ces trois régions connaissent des trajectoires différenciées selon qu'elles s'inscrivent dans un schéma d'économie présentielle tournée vers la demande locale des populations, ou bien dans un schéma d'économie productive orientée vers une demande extérieure.

Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais, avec une dominante d'économie productive, ont été particulièrement touchés en 2008-2009 lors du choc externe de contraction des échanges internationaux. L'économie du Languedoc-Roussillon, fortement présentielle, a mieux résisté, avant de connaître d'importantes difficultés à partir de 2011, lors du choc de demande interne lié à la solvabilité de la dette.

En outre, les évolutions économiques sont très contrastées à l'intérieur des régions, d'un territoire à l'autre. Les systèmes locaux disposent de ressorts de croissance ou de résistance, à l'instar des économies dites métropolitaines. L'approche des réseaux, qui insiste sur les liens de complémentarité entre les espaces, permet d'examiner les mécanismes de diffusion des chocs dans des ensembles territoriaux.

Mots clés : économie géographique, économie territoriale, économie régionale, crise, PIB régional, espaces métropolitains, réseaux de territoires, forces gravitaires.

1. Les auteurs ont bénéficié d'un appui important de Vincent Bonjour et de David Desrivierre. Ils remercient chaleureusement les personnes qui les ont aidés au moment de la relecture : Joël Creusat, Julien Jamme, Pascal Oger et Francis Vennat. Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes.

En 2008, l'économie mondiale a basculé dans la récession. La crise financière a débuté en 2007 aux États-Unis sur le marché des *subprimes*. Elle s'est ensuite amplifiée et propagée. Les conditions de financement des ménages et des entreprises se sont durcies partout dans le monde. Le repli de la demande des ménages et des entreprises des économies victimes de crise immobilière s'est diffusé aux autres économies *via* l'effondrement du commerce mondial. La dégradation de la conjoncture mondiale a mis fin à la montée des prix des matières premières et de l'inflation. Fin 2008, les économies avancées étaient en récession et l'activité des pays émergents ralentissait fortement.

Cet épisode de crise a mis en exergue les effets de propagation liés à la mondialisation et a fait l'objet de nombreuses comparaisons internationales, rendues possibles par un système d'information performant à l'échelle des États. Les analyses menées au niveau infranational, celui des territoires, par l'Insee ou d'autres organismes, sont moins fréquentes.

Depuis 2008, l'économie française a connu de fortes fluctuations conjoncturelles : reprise économique en 2010 jusqu'à mi-2011 et nouveau choc économique avec la crise des dettes souveraines en 2011 s'accompagnent d'évolutions contrastées de la croissance, de l'emploi et du chômage selon les régions. C'est dans ce contexte que l'Insee a organisé une conférence le 4 novembre 2014, en collaboration avec le CGET, l'OCDE et l'OFCE sur le thème « Crise mondiale et territoriale : trajectoires régionales et enseignements ». Cet article a pour vocation de synthétiser les interventions des directions régionales de l'Insee durant cette journée en proposant une grille de lecture territoriale de l'économie.

Si les économies des régions dépendent de l'économie nationale et mondiale, chaque économie régionale est particulière. Les différences de dynamique des économies régionales mettent en lumière les atouts et les limites des spécificités structurelles des régions. Pour examiner ces spécificités, les comparaisons portent sur trois régions aux dynamiques contrastées : le Languedoc-Roussillon, le Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes. À elles trois, elles présentent une certaine diversité des économies régionales dont on peut tirer des enseignements. Pour faire ressortir des dynamiques écono-

miques régionales, la référence nationale est la France métropolitaine sans l'Île-de-France dont le poids peut occulter l'observation de particularismes régionaux.

La première partie est consacrée aux dynamiques de croissance économique et démographique. La progression du PIB accompagne, en tendance, l'augmentation de la population. Malgré cette corrélation, il subsiste de fortes disparités régionales entre PIB et population qui s'expliquent par la plus ou moins grande implantation d'activités productives, principalement des industries et des services associés (voir encadré 1).

La deuxième partie montre que les dynamiques à l'œuvre sont fortement contrariées depuis 2008 et de façon différenciée selon les chocs économiques. L'économie présentielle, qui constitue un facteur d'amortissement lors du premier choc de 2007-2008 avec la crise des *subprimes*, devient un facteur aggravant au moment du second choc, à la mi-2011, appelé « crise de la dette souveraine », lorsque la demande intérieure se contracte.

L'analyse des dynamiques régionales comporte cependant des limites, parmi lesquelles le niveau d'observation géographique. Chaque région est en effet constituée d'un ensemble hétérogène de territoires qui ont, eux aussi, leur propre dynamique. La région masque donc des phénomènes spécifiques aux territoires de plus petite taille et les effets des interconnexions entre ces territoires. C'est pourquoi, une troisième et dernière partie propose une analyse des dynamiques de ces territoires infrarégionaux qui sont d'une autre nature que celles observées à l'échelon régional, à l'instar des dynamiques métropolitaines.

Sphère présentielle, sphère productive

Pour mieux comprendre les dynamiques économiques territoriales, les auteurs proposent un partage de l'économie en deux grandes sphères : présentielle et productive.

Les activités présentielles satisfont les besoins des personnes présentes sur le territoire, qu'elles soient résidentes ou touristes. Cela recouvre un ensemble hétérogène d'activités : services publics, santé, commerce de détail, construction, activités touristiques et toute autre activité destinée aux personnes présentes sur le territoire.

Les activités productives concernent les biens consommés hors de la zone et les activités de services auprès des entreprises. Les activités productives comprennent essentiellement les industries et les services associés (nettoyage, sécurité, activités de conseil, etc.).

D'autres partitions de l'économie régionale existent et sont tout aussi valables, à l'instar du modèle REGINA, développé par Raymond Courbis dans les années 1970. Ce modèle macroéconomique décrit les interactions entre les niveaux nationaux, régionaux et urbains de l'économie française. Elaboré dans la perspective du VIIe Plan, ce modèle introduit une distinction entre les activités à localisation contrainte (par un marché ou un facteur de production) et les activités à localisation réduite (conditionnées par le comportement d'investissement des entreprises multirégionales).

Autre exemple, le modèle macroéconomique dynamique régional (MDR), développé par Maurice Catin dans les années 1980, consiste en une modélisation économétrique évaluant et comparant trois effets ou boucles de croissance à des échelles régionales : les effets multiplicateurs, les effets de productivité et les effets de compétitivité.

Le choix d'une grille de lecture de l'économie régionale reposant sur une segmentation présentielle/productive a plusieurs intérêts. Le premier intérêt est de distinguer ce qui relève de la demande locale (économie présentielle) et ce qui relève de la demande extérieure au territoire (économie productive). Cela ne préjuge pas de l'ancrage territorial ni de la pérennité des activités localement. En effet, les activités présentielles ne permettent pas de distinguer les activités délocalisables de celles qui ne le sont pas. Par exemple, les activités touristiques peuvent évoluer d'un territoire à l'autre en fonction de la demande touristique. Le deuxième intérêt consiste à concevoir l'industrie de façon extensive au moyen de l'économie productive. Car de nombreux services, auparavant internes aux grandes industries, ont été progressivement externalisés, tout en restant fortement liés aux industries. Troisième intérêt, cette grille de lecture permet de mieux comprendre la crise, dont les effets sont différenciés selon l'orientation présentielle ou productive des économies territoriales.

1. Les dynamiques démographiques et économiques sont liées sur le long terme

1.1. La croissance du PIB et celle de la population sont liées

Les dynamiques démographiques des régions accompagnent les dynamiques économiques. Ainsi, les régions françaises à forte

croissance démographique sont également celles qui ont la plus forte croissance du PIB, comme en Languedoc-Roussillon. À l'inverse, la dynamique de croissance du PIB est moins forte pour les territoires à faible croissance de population, à l'instar du Nord-Pas-de-Calais (graphique 1). La croissance, mesurée en PIB en volume, n'intègre pas les éventuelles différences de prix entre régions. Faute de sources disponibles, les prix sont supposés évoluer de manière identique sur tout le territoire. L'indice de prix national d'une branche dépend de la composition de cette branche en sous-branches. Nous nous contenterons d'indices de branche nationaux, comme approximation d'indices régionaux tout en sachant que l'importance relative des sous-branches diffère selon les régions.

Graphique 1. Évolution du PIB, en volume, et de la population de 1990 à 2012

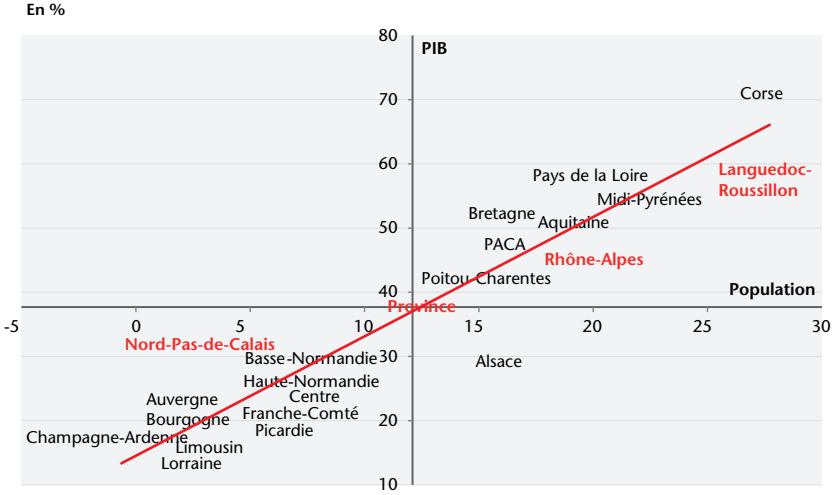

Source : Insee.

Cette corrélation entre évolution du PIB et de population est observée dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest.

À première vue, l'économie explique la démographie, en ce sens que les besoins de main-d'œuvre attirent de nouvelles populations d'actifs venues d'ailleurs, souvent avec leur famille, ou limitent le départ d'actifs. Ainsi, la révolution industrielle s'est-elle accompagnée de migrations de populations (actives) rurales vers les villes industrielles.

Mais l'économie est aussi entraînée par la démographie. L'accroissement de population a un effet sur l'activité économique, dans la mesure où les populations nouvelles accroissent la demande locale et stimulent le développement de biens et services. Un mécanisme d'auto-entraînement se met en place : l'économie entraîne la démographie qui entraîne à son tour l'économie. Des facteurs d'attractivité autres que celui de l'emploi peuvent également générer de l'activité économique. L'attractivité estudiantine, l'attractivité des personnes à proximité de la retraite ou en retraite constituent des exemples de facteurs de croissance démographique qui peuvent générer de l'activité. Les aménités, liées à la qualité des services publics et privés aux personnes et aux entreprises, au cadre de vie, à l'offre culturelle et éducative, au climat, etc., constituent aussi un facteur d'attractivité. L'attractivité touristique est également un puissant facteur de développement. Le tourisme représente 4 % des emplois salariés en France et varie selon les régions. Il représente 7 % de l'emploi en Languedoc-Roussillon. En lien avec l'emploi touristique, la consommation touristique est surreprésentée dans les régions du Sud et du littoral atlantique. La croissance démographique et touristique s'accompagne du développement de l'économie présentielle, qui satisfait les besoins de la demande locale.

Aussi, la réponse à la question de savoir qui entraîne l'autre, la démographie ou l'économie, est finalement plus complexe et appelle une modélisation rigoureuse des interdépendances que nous ne traitons pas ici.

1.2. Aux dynamiques démographiques diversifiées correspondent différents types d'attractivité de territoire

Depuis des décennies, en Languedoc-Roussillon comme dans les autres régions du sud de la France et du littoral atlantique, la croissance démographique est essentiellement le fait d'un excédent migratoire : il y a plus de personnes qui s'installent que de personnes qui quittent le territoire (graphique 2). En Languedoc-Roussillon, la population augmente d'environ +1,1 % chaque année, soit +27 900 habitants par an. Cette croissance résulte d'un excédent de nouveaux arrivants sur le nombre de personnes partantes (+22 900). L'excédent naturel, c'est-à-dire le plus grand

nombre de naissances que de décès dans la région, est relativement faible, environ +5 000.

Certaines régions, comme la région Rhône-Alpes, bénéficient des deux types d'excédents, migratoire et naturel.

À l'inverse, les régions du Nord de la France, comme le Nord-Pas-de-Calais, connaissent plutôt un déficit migratoire (-21 300 par an en Nord-Pas-de-Calais) plus que compensé par un excédent naturel (+27 100 par an). Au total la croissance démographique y est peu élevée.

Graphique 2. Évolution annuelle moyenne de la population entre 2007 et 2012

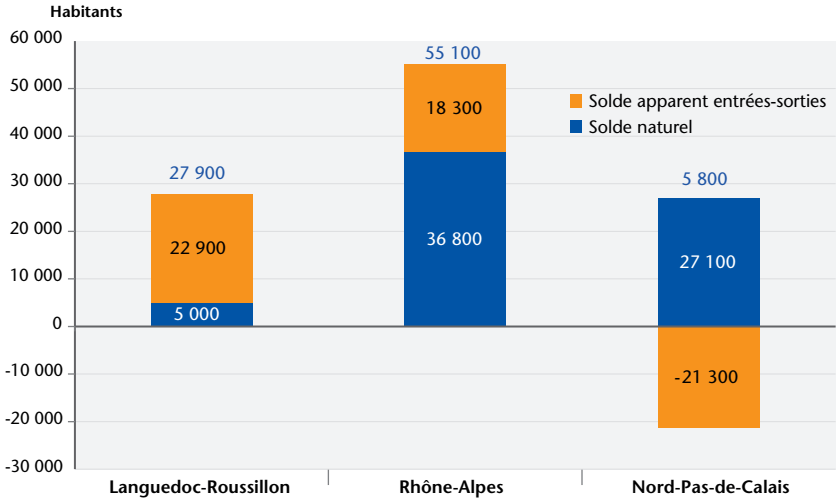

Source : Insee.

La majorité des migrants, notamment en Languedoc-Roussillon et en Rhône-Alpes est constituée de personnes actives en âge de travailler. En Languedoc-Roussillon, ces nouveaux arrivants sont principalement en couple. Le second conjoint est très fréquemment au chômage lorsque le premier conjoint arrive en situation d'emploi.

Ces nombreux couples arrivent souvent avec un ou plusieurs enfants, ce qui explique l'excédent migratoire aux bas âges (graphique 3).

Une autre forme de migration concerne les jeunes adultes. L'important excédent migratoire en Rhône-Alpes et en Nord-Pas-

de-Calais de personnes autour de 20 ans correspond à une attractivité estudiantine. Cet excédent est moins important concernant le Languedoc-Roussillon.

Par ailleurs, la région Rhône-Alpes est excédentaire aux âges de l'insertion professionnelle des jeunes entre 25 et 30 ans. Cette attractivité est plutôt rare dans les régions françaises car de nombreux jeunes quittent les régions de province pour travailler dans l'aire urbaine de Paris.

Enfin, les migrations liées aux retraites sont minoritaires, y compris en Languedoc-Roussillon : un nouvel arrivant sur six a 65 ans ou plus.

Graphique 3. Solde des mobilités internes entre une région (LR, RA ou NPdC) et la France métropolitaine

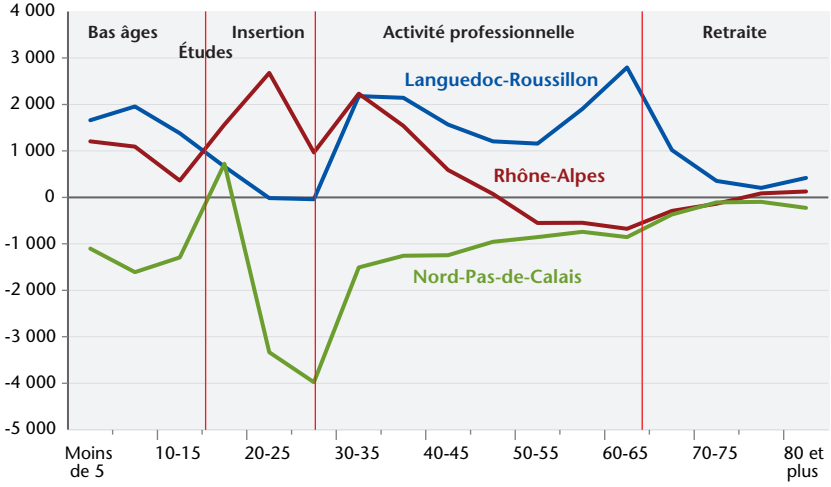

Source : Insee.

1.3. Économie et démographie ne progressent pas au même rythme

Le lien entre croissance démographique et croissance du PIB n'est cependant pas identique dans toutes les régions, sinon le PIB par habitant serait le même, ce qui n'est pas le cas (graphique 4).

Les petites différences chaque année d'une région à l'autre peuvent induire de fortes disparités de PIB par habitant au bout de plusieurs années.

Les régions à fort poids économique ont eu tendance à voir leur PIB par habitant progresser davantage (graphique 5).

Graphique 4. Évolution du PIB par habitant

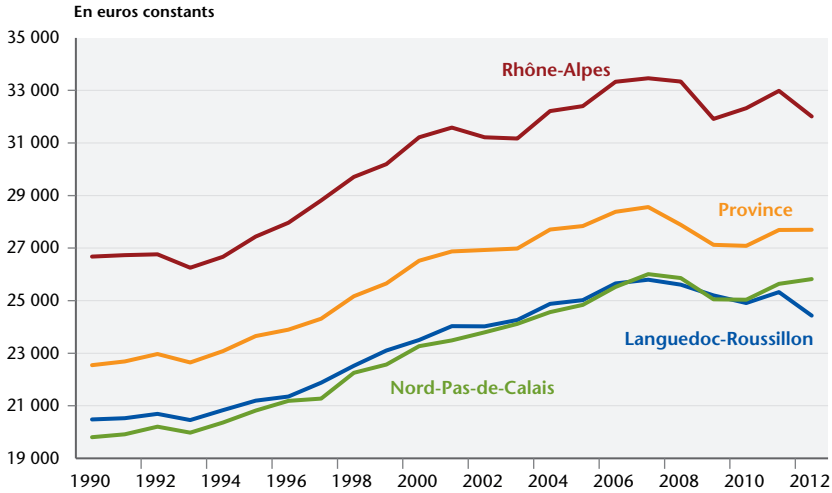

Source : Insee.

Graphique 5. Taux d'évolution annuel moyen du PIB, en volume, par habitant entre 1990 et 2012

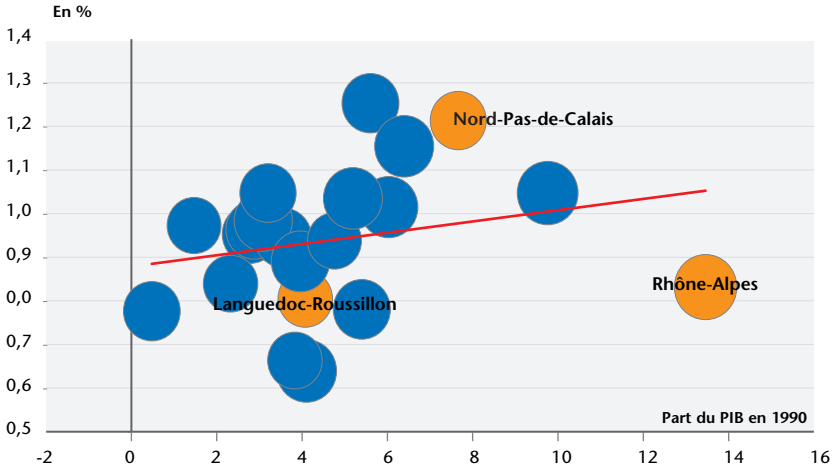

Note de lecture : en 1990, le Languedoc-Roussillon concentrait 4,1 % du PIB des régions hors Île-de-France (axe horizontal). Sur la période 1990-2012, le PIB par habitant de cette région a progressé, en moyenne, de + 0,8 % par an (sur l'axe vertical). Chaque rond est proportionnel au PIB par habitant en 2012, soit 24 400 euros pour le Languedoc-Roussillon, ce qui est nettement inférieur à la plupart des autres régions françaises. La courbe représente la droite de corrélation entre la part du PIB en 1990 et la progression du PIB par habitant.
Source : Insee.

Entre 1990 et 2012, la croissance réelle, en volume, a été plus importante en Languedoc-Roussillon et en Rhône-Alpes (respectivement +1,9 % et +1,6 % par an en moyenne) qu'en Nord-Pas-de-Calais (+1,3 %).

Dans le même temps, la population de ces régions a davantage progressé qu'ailleurs : +1,1 % par an en moyenne en Languedoc-Roussillon et +0,8 % en Rhône-Alpes, contre seulement +0,1 % en Nord-Pas-de-Calais.

Finalement, le PIB (en volume) par habitant a progressé plus fortement en Nord-Pas-de-Calais (+1,2 %) qu'en Languedoc-Roussillon (+0,8 %) et qu'en Rhône-Alpes (+0,8 %), sachant qu'il a augmenté de +0,9 % par an pour l'ensemble des régions hors Île-de-France.

1.4. Au final, des niveaux de PIB par habitant contrastés selon les régions

En 2012, le PIB par habitant en Languedoc-Roussillon est inférieur de 12 % à celui de l'ensemble des régions, hors Île-de-France. En Nord-Pas-de-Calais il est inférieur de 7 %. Il est supérieur de 15 % en Rhône-Alpes. La méthode de décomposition utilisée par l'OCDE permet de mieux comprendre l'origine de ces écarts (tableau 1). Elle consiste à exprimer le PIB par habitant comme le produit de quatre facteurs :

— la productivité apparente du travail, correspondant à la quantité de PIB produite pour chaque emploi, en moyenne ;
— le taux d'activité, qui mesure le nombre de personnes en emploi ou au chômage, la population active, pour cent personnes ;
— la part de la population active en emploi, c'est-à-dire le complément au taux de chômage ;
— le taux de migrations alternantes, qui mesure la participation à la production d'un territoire par des personnes qui n'y résident pas.

Par exemple, pour le Languedoc-Roussillon en 2012, aux arrondis près :

$$24\,400 = 69\,200 * 41\% * 87\% * 99\%$$

Tableau 1. Décomposition du PIB en 2012 par habitant en quatre facteurs, utilisée par l'OCDE

	PIB par habitant	Productivité	Taux d'activité	Part des emplois dans la population active	Taux de migration alternante
	(en euros)		*(en %)*	*(en %)*	*(en %)*
Languedoc-Roussillon	24 400	69 200	41	87	99
Nord-Pas de Calais	25 800	69 100	43	87	100
Rhône-Alpes	32 000	75 400	46	92	101
France de province	27 700	70 400	44	90	100

Source : Insee.

La faiblesse du PIB par habitant en Languedoc-Roussillon et en Nord-Pas-de-Calais est liée en très grande partie à un déficit d'emplois, représenté par la faiblesse des taux d'activité et le fort taux de chômage. Tous les facteurs jouent favorablement en Rhône-Alpes (graphique 6).

Graphique 6. Contribution de chaque facteur à l'écart de PIB/habitant entre une région et la province en 2012

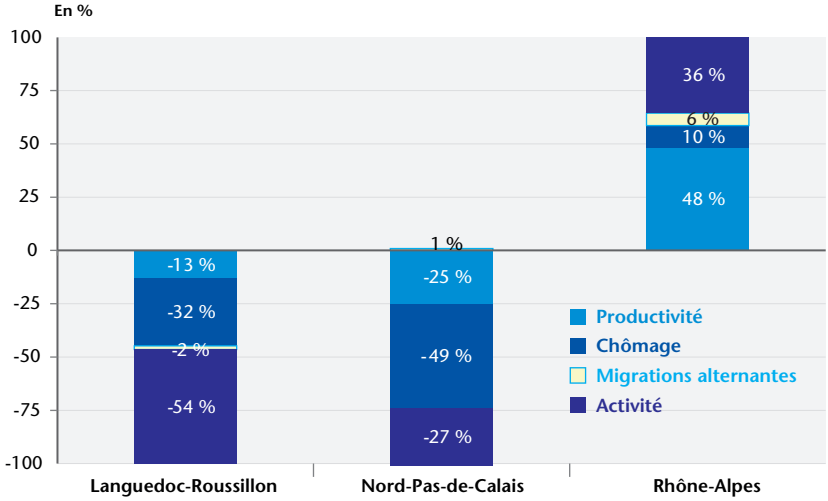

Lecture : Le plus faible taux d'activité en Languedoc-Roussillon explique plus de la moitié de l'écart de PIB par habitant avec les régions de province hors Île-de-France. A l'inverse, la plus forte productivité apparente du travail en Rhône-Alpes explique 48 % de l'écart de PIB par habitant avec la province.
Source : Insee.

1.5. La faiblesse du taux d'activité pénalise le Languedoc-Roussillon

L'écart de PIB par habitant du Languedoc-Roussillon avec la province s'explique, pour moitié, par la faiblesse du taux d'activité (graphique 7). En 2012, 41 % de la population languedocienne est active (en emploi ou au chômage) alors que cette proportion s'élève à 44 % pour les régions hors Île-de-France. La faible part des actifs parmi la population en âge de travailler explique les trois quarts de la différence entre les taux d'activité (65 % en LR contre 68 % en province). Le reste de l'explication tient à une faible proportion de personnes en âge de travailler (15-64 ans) : 62 % en LR contre 63 % en province.

Parmi les personnes en âge de travailler, à quoi est due cette moindre propension à se porter sur le marché du travail en Languedoc-Roussillon que l'on retrouve à la fois chez les hommes et chez les femmes et à toutes les tranches d'âge ?

Graphique 7. Taux d'activité selon l'âge et le sexe en 2012

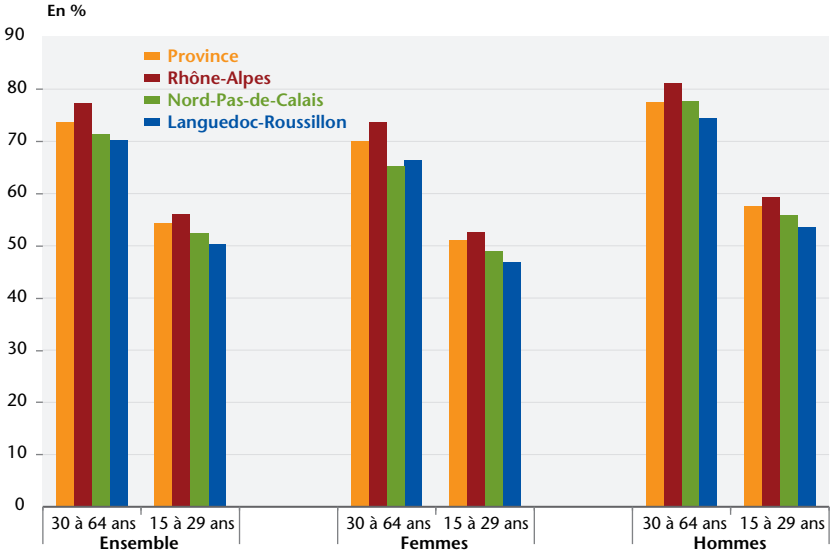

Source : Insee.

Quatre facteurs expliquent ce plus faible taux d'activité (graphique 8) :

— en premier lieu, le renoncement à se porter sur le marché du travail (8 % des 15-64 ans déclarent ne pas travailler et ne pas

rechercher un emploi contre 6 % en province) contribue pour près de la moitié à l'écart avec la province. Il s'agit vraisemblablement des chômeurs de très longue durée, des handicapés, des personnes à très faible niveau de qualification… qui rencontrent des difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Leur part est particulièrement importante parmi les plus âgés (55 ans et plus). Ce phénomène se retrouve, en outre, dans une proportion élevée, en Languedoc-Roussillon, des personnes couvertes par les minima sociaux ou par la couverture maladie universelle ;

— ensuite, 30 % de la différence est due à la plus forte proportion d'hommes ou de femmes au foyer (6 % des 15-64 ans contre 5 % en province). Cette situation, désirée ou subie, explique le plus faible taux d'activité féminine dans la région (38 % contre 40,5 % pour la province) ;

— la forte proportion d'étudiants contribue pour 13 % au plus faible taux d'activité en Languedoc-Roussillon, en lien avec une offre de formation importante dans l'enseignement supérieur. Cette différence joue essentiellement pour les 15-29 ans, filles et garçons, dont la part en études est supérieure de deux points à celle de la province ;

— enfin, la plus forte proportion de retraités ou préretraités parmi les 15-64 ans contribue au reste de la différence des taux d'activité entre le Languedoc-Roussillon et les autres régions hors Île-de-France.

En Nord-Pas-de-Calais, le taux d'activité est supérieur à celui du Languedoc-Roussillon mais inférieur à celui de la province. Cet écart explique 27 % du différentiel de PIB par habitant. Contrairement au Languedoc-Roussillon, la structure par âge de la population y est plus favorable qu'en province, puisque 65 % de la population est en âge de travailler. L'écart est donc uniquement le fait d'un faible taux d'activité des personnes de 15-64 ans (66 % contre 68 %). Il s'explique par une moindre activité féminine des 30-64 ans (65 % contre 70 % en province) et à une plus forte proportion d'étudiants dans la population (12 % contre 11 %).

En Rhône-Alpes, le taux d'activité joue favorablement sur le PIB par habitant : 46 % de la population est active, soit 2 points de plus que la moyenne des régions hors Île-de-France. La plus faible proportion de personnes en âge de travailler explique un quart de

cet écart, les plus forts taux d'activité des 15-64 ans contribuant pour les trois autres quarts. L'activité est plus prégnante en Rhône-Alpes qu'en province pour toutes les tranches d'âge et pour les femmes comme pour les hommes. Parmi les inactifs de 15 à 64 ans, seuls les étudiants sont plus représentés en Rhône-Alpes qu'en province.

Graphique 8. Inactifs parmi les 15-64 ans en 2012

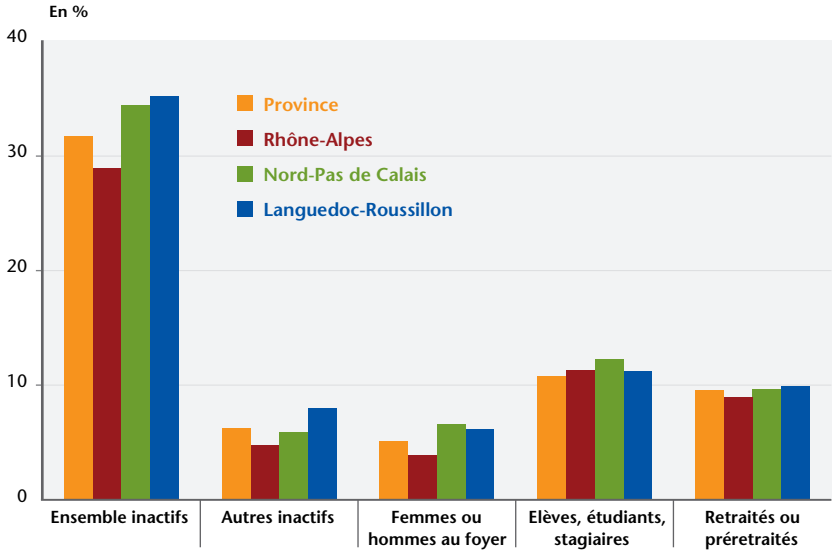

Source : Insee.

1.6. Le chômage défavorise le PIB par habitant en Nord-Pas-de-Calais

En Nord-Pas-de-Calais, le taux de chômage en 2012, est supérieur de 3 points à celui de la province (graphique 9). Ce sur-chômage explique la moitié de l'écart de PIB par habitant.

Le chômage est plus élevé en Languedoc-Roussillon mais, compte tenu notamment des plus faibles taux d'activité, il contribue moins à l'écart relatif avec le PIB par habitant de la province. Le sur-chômage de ces deux régions s'observe depuis le début des années 1980. Le décrochage avec le niveau de la province se stabilise depuis le premier choc économique de 2007 en Nord-Pas-de-Calais mais s'amplifie en Languedoc-Roussillon.

Le taux de chômage rhônalpin est quant à lui inférieur à celui de la province et contribue à un PIB par habitant plus élevé.

Graphique 9. Taux de chômage localisé

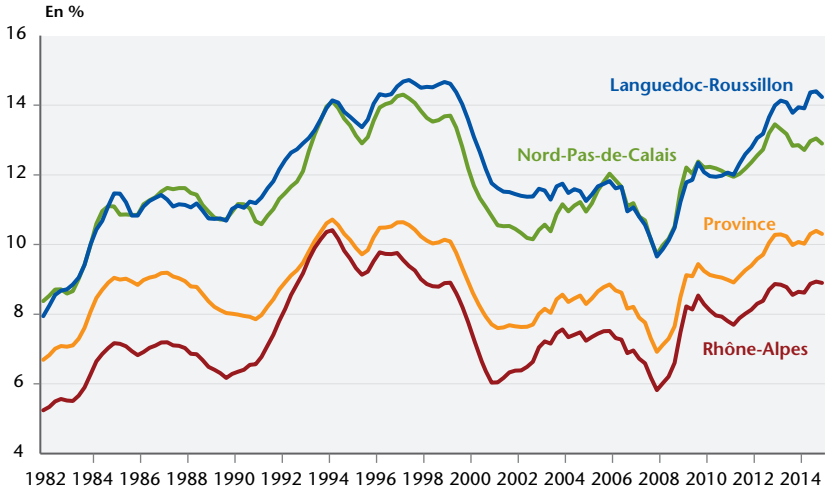

Source : Insee.

1.7. Une meilleure productivité apparente du travail en Rhône-Alpes

En Rhône-Alpes, la productivité apparente du travail, rapport entre le PIB et le nombre d'emplois, est supérieure à celle de la province : 75 400 euros par emploi contre 70 400. Cette plus forte productivité du travail explique la moitié du meilleur PIB par habitant en Rhône-Alpes. La structure des emplois, notamment la plus forte concentration des emplois dans les secteurs productifs comme l'industrie et les services marchands, explique 30 % de cet écart (graphique 10). En plus de cet effet de structure, 70 % du meilleur PIB par habitant rhônalpin est dû à la meilleure productivité apparente des emplois dans l'industrie, le tertiaire marchand et la construction qui fait plus que compenser la faible productivité apparente dans l'agriculture (graphique 11).

À l'inverse, la plus faible productivité apparente du travail dans les secteurs de l'industrie et du tertiaire marchand pénalise le Nord-Pas-de-Calais. Ces différences de productivité apparente par secteur contribuent pour près de 9/10e au plus faible PIB/emploi dans cette région par rapport à la province.

En Languedoc-Roussillon, la plus faible productivité apparente du travail est essentiellement due à une forte concentration de

l'emploi dans les secteurs à faible productivité du travail : tertiaire non marchand, agriculture et construction alors qu'il est deux fois moins représenté dans l'industrie, secteur à plus forte productivité.

Graphique 10. Répartition de l'emploi par secteur d'activité en 2012

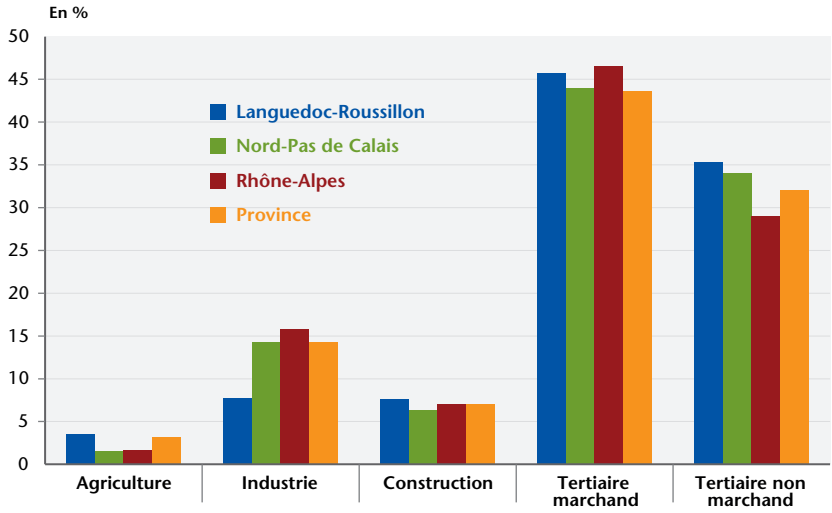

Source : Insee.

Graphique 11. Productivité apparente par secteur d'activité en 2012

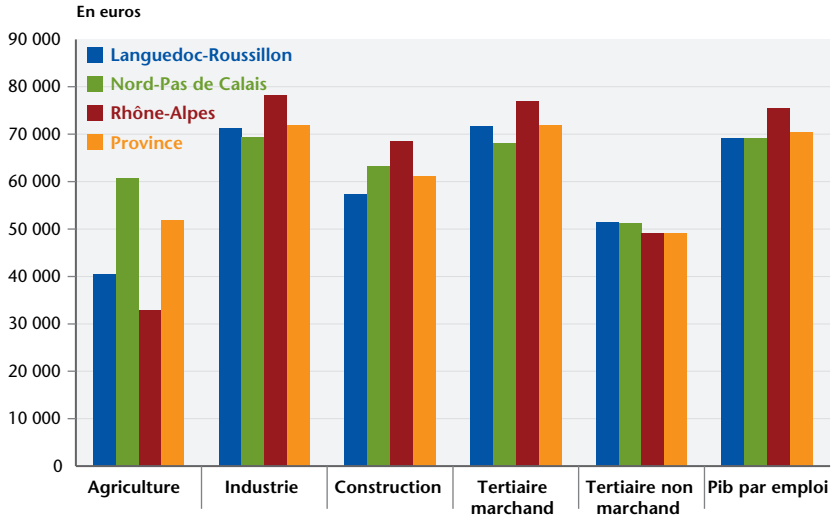

Source : Insee.

1.8. Des migrations alternantes favorables à Rhône-Alpes

Les personnes en emploi dans une région contribuent à la création de valeur ajoutée et par conséquent au PIB régional. Plus le nombre de travailleurs augmente et plus le PIB augmente. Mais si les travailleurs résident en dehors de la région, alors ils contribuent au PIB régional mais ne comptent pas dans la population résidente. Dans ce cas, le PIB/habitant sera majoré. À l'inverse, si les résidents d'une région travaillent dans une autre région, alors ils ne contribuent pas au PIB de leur région de résidence. Le PIB / habitant sera alors réduit. Pour rendre compte de ces effets liés aux déplacements domicile-travail inter-régionaux, voire transfrontaliers, la décomposition du PIB par habitant selon la méthode de l'OCDE introduit un coefficient appelé « taux de migrations alternantes ». Lorsque ce taux est supérieur à 1, la région attire plus de travailleurs qui habitent dans la région qu'elle voit ses habitants aller travailler dans une autre région. Cela joue alors positivement sur le PIB par habitant.

Les flux s'équilibrent en Nord-Pas de Calais et en Languedoc-Roussillon et les migrations domicile-travail inter-régionales jouent peu dans le niveau du PIB par habitant.

Carte 1. Solde des principales migrations inter-régionales internes en 2012

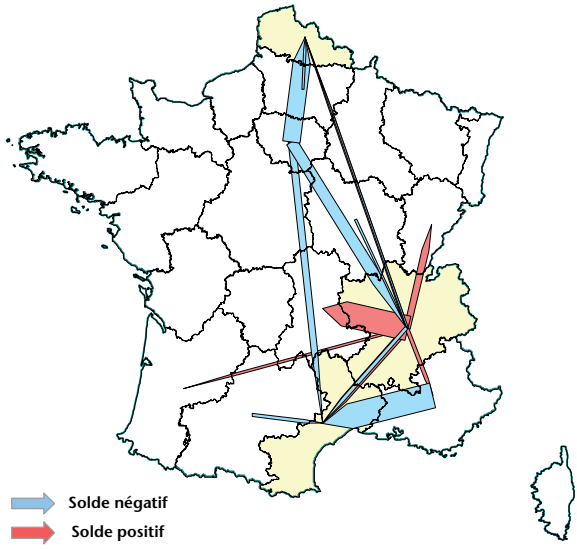

Source : Insee.

En revanche, l'attractivité de Rhône-Alpes est favorable et le taux de migrations alternantes contribue pour 6 % au PIB par habitant plus élevé dans cette région qu'en province. Le solde des migrations y est largement positif avec l'Auvergne puis, dans une moindre mesure avec la Franche-Comté, le Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cela fait plus que compenser le déficit avec l'Île-de-France (carte 1).

1.9. Concentration dans la création de richesse et réduction des inégalités inter-régionales

Le PIB par habitant est un indicateur reflétant les dynamiques de croissance d'un territoire, mais il ne traduit pas le niveau de richesse de ses habitants. Le niveau de richesse peut être appréhendé par le revenu disponible des ménages par habitant. Des régions peu orientées vers l'économie productive, comme le Languedoc-Roussillon, peuvent cumuler des apports de revenus d'origine diverse : par l'attractivité démographique (notamment de retraités), par la redistribution *via* les budgets publics et sociaux, par les dépenses des touristes. Ces masses financières ont pour résultat de gonfler le revenu et la consommation. Les secteurs d'activité liés à la demande locale constituent donc bien le principal moteur de la croissance. Par ailleurs, des habitants d'une région peuvent créer de la richesse en travaillant dans une autre région, ce qui réduira le PIB par habitant mais augmentera le revenu par tête.

En 2012, l'écart de PIB par habitant entre le Languedoc-Roussillon et la province atteint -12 % alors que l'écart de revenu par habitant ne s'élève qu'à -7 %. La situation est tout autre pour le Nord-Pas-de-Calais : le PIB par habitant est plus faible de -7 % alors que le revenu par habitant est inférieur de -12 % du niveau de la province. La région Rhône-Alpes, quant à elle, présente à la fois un PIB par habitant et un revenu disponible par habitant supérieurs à la moyenne de la province (respectivement +15 % et +5 %).

Le revenu par habitant est moins dispersé parmi les régions de province que le PIB par habitant. En 2012, les coefficients de variation de ces deux indicateurs atteignent respectivement 3,8 % et 7,9 %, soit plus que du simple au double (graphique *12)*. Sur les 20 dernières années, les écarts de PIB par habitant entre les régions, hors Île-de-France, ont tendance à se creuser, signe d'une plus forte

concentration dans la création des richesses. Dans le même temps, les inégalités régionales de revenus tendent à se réduire.

Graphique 12. Évolution des coefficients de variation entre régions de province

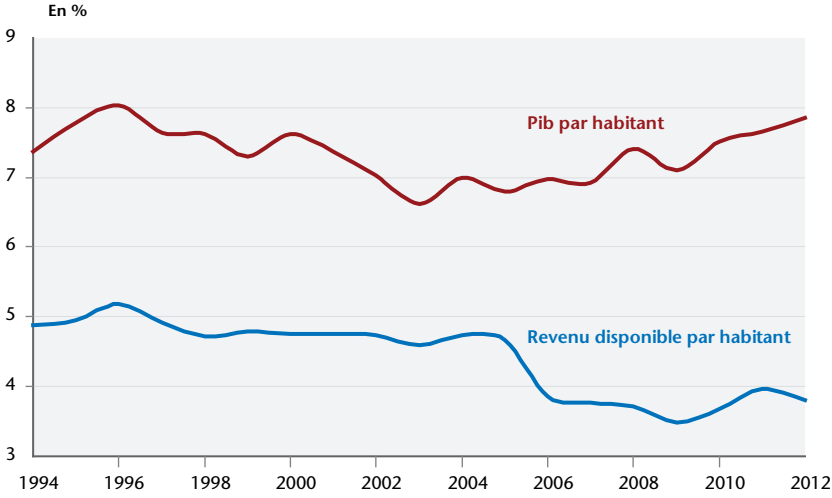

Source : Insee.

2. Les économies régionales réagissent différemment à la crise, selon leur orientation économique présentielle ou productive

2.1. Des réactions synchrones aux chocs économiques par les économies régionales, mais d'ampleur différenciée selon leur orientation présentielle ou productive

À la suite de la crise des *subprimes* en 2007, dont la faillite de la banque Lehmann Brothers a été un fait emblématique, l'économie mondiale s'est contractée. Les régions ont subi un premier choc économique de 2007 à 2009. Le rationnement des crédits, à la suite de la crise de liquidité bancaire induite, a fortement pénalisé la trésorerie et les conditions de financement des entreprises. Ce premier choc est davantage un choc de l'offre portant sur les entreprises.

L'impact sur l'économie réelle a été rapide. Certaines économies régionales, comme celle du Nord-Pas-de-Calais, l'ont subi de plein fouet dès 2008, car leur tissu d'entreprises et l'emploi sont fortement tournés vers l'économie productive, à forte composante d'industries exportatrices. À l'opposé, d'autres économies régionales, comme

celle du Languedoc-Roussillon, ont relativement bien absorbé le premier choc, en raison de leur forte économie présentielle, tournées vers la demande locale (carte 2*)*. La plus forte proportion d'emplois présentiels, notamment dans le commerce de détail, l'emploi public, la santé, le tourisme a constitué un facteur d'amortissement, tous ces secteurs ayant globalement bien absorbé le premier choc, parce que peu sensibles à l'évolution de la demande effective mondiale. Ainsi, l'économie du Languedoc-Roussillon est moins exposée aux marchés internationaux, avec moins d'industries exportatrices que d'autres régions.

La structure de l'économie territoriale, selon qu'elle est tournée vers des activités productives ou présentielles, explique donc pour beaucoup la résistance de certains territoires sur les années 2008-2009.

Avec la contraction de l'activité et du PIB, la rupture de tendance a été très nette concernant l'emploi en 2008-2009. Les régions les plus exposées sont celles à forte économie productive, comme Rhône-Alpes ou Nord-Pas-de-Calais. De nombreuses industries exportatrices ont notamment connu des difficultés.

Une courte période de reprise intervient de 2009 à mi-2011. Les économies qui avaient le plus chuté, en PIB et en emploi, en Nord-Pas-de-Calais et en Rhône-Alpes, connaissent alors une croissance de l'emploi par le biais de leur économie productive (graphique 13). En effet, l'offre repart en lien avec une petite reprise de la demande mondiale, et l'économie productive se remet à créer de l'emploi.

Puis, l'évolution de l'emploi connaît une nouvelle rupture qui se prolonge jusqu'à fin 2014. Mais ce nouveau choc de mi-2011, appelé « crise de la dette souveraine », provoque des réactions différentes du premier choc de 2008. À l'inverse du premier choc, l'économie présentielle du Languedoc-Roussillon ne résiste plus et s'essouffle. Car la crise de la dette souveraine a ralenti la progression de la demande intérieure en France. Cela a fait baisser le pouvoir d'achat des ménages en 2012. En outre, la dépense publique ne croit plus comme auparavant sous l'effet des politiques de réduction des déficits publics. Contrairement à 2008, il s'agit davantage d'un choc de demande.

Carte 2. Contraction du PIB sur 2007-2009, suivie de premiers signes de reprise sur 2009-2011

a) Entre 2007 et 2009

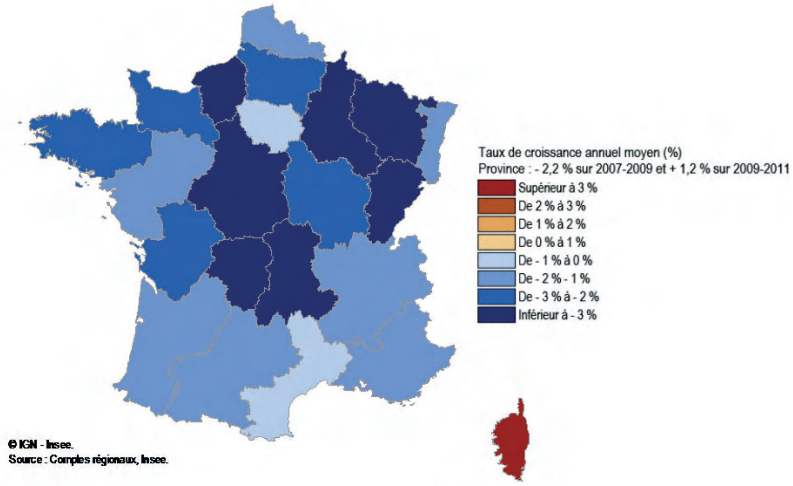

b) Entre 2009 et 2011

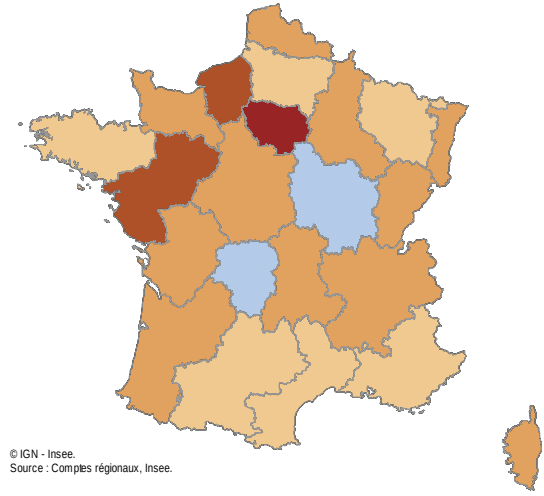

Source : Comptes régionaux, Insee.

Graphique 13. Évolution de l'emploi salarié

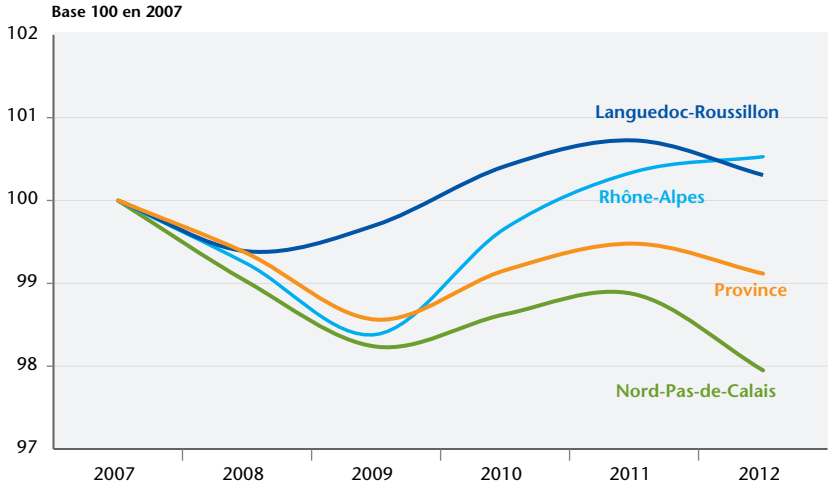

Source : Insee, estimation d'emplois localisés.

Les facteurs de résistance au premier choc, notamment une économie présentielle tournée vers la consommation, le tourisme et la dépense publique, deviennent donc des facteurs aggravant le second choc depuis mi-2011, dans un contexte de contraction de la demande nationale et de stagnation, voire de baisse, du pouvoir d'achat des ménages (graphique 14).

Graphique 14. Évolution de l'emploi régional par rapport à l'évolution en France, hors Île-de-France, entre 2007 et 2009 sur l'axe horizontal et entre 2009 et 2012 sur l'axe vertical

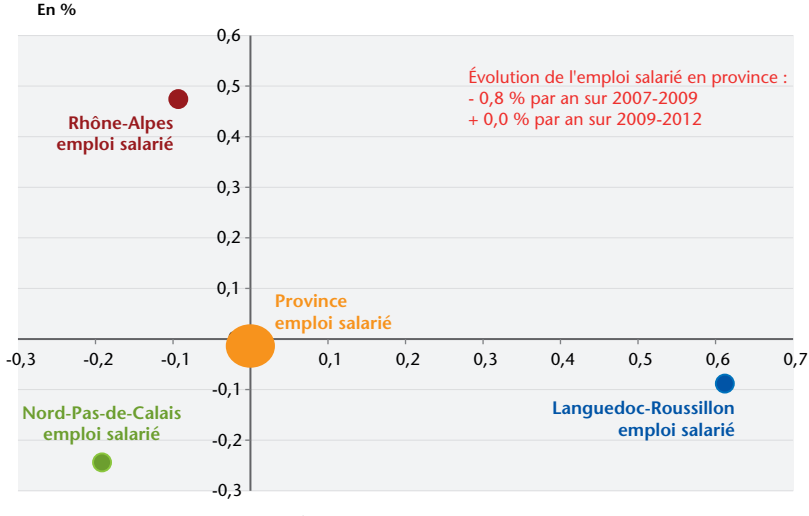

Source : Insee, estimation d'emplois localisés.

Les trois économies régionales réagissent de façon différenciée et présentent des profils régionaux contrastés. Ces réactions correspondent aux orientations des économies régionales, présentielle ou productive. Car, lorsqu'on sépare l'emploi présentiel de l'emploi productif, les différences régionales s'estompent et laissent place au même constat dans les trois régions : l'emploi productif a été le principal touché en 2008-2009 et non pas l'emploi présentiel ; la situation s'inverse dans la période suivante (graphique 15).

Graphique 15. Évolution de l'emploi régional par rapport à l'évolution en France, hors Île-de-France, entre 2007 et 2009 sur l'axe horizontal et entre 2009 et 2012 sur l'axe vertical

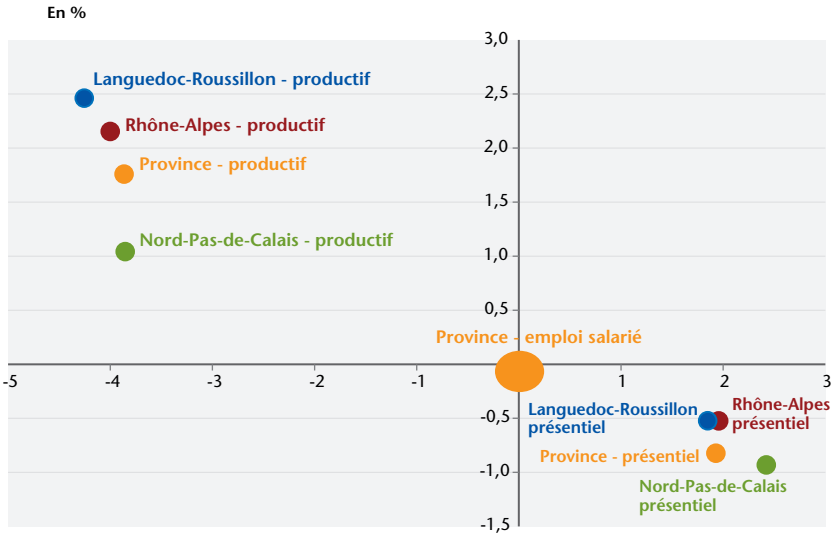

Source : Insee, estimation d'emplois localisés.

2.2. L'emploi industriel et plus encore intérimaire subissent l'effet de houle de la conjoncture, tandis que les services progressent

L'emploi industriel baisse continuellement, mais de façon plus prononcée dans la période correspondant au choc d'offre, en 2008-2009. Les industries, et plus largement l'économie productive, sont prises dans un effet de houle de la conjoncture économique (graphique 16).

Si l'emploi industriel baisse, l'emploi dans les services semble mieux résister à la crise. Toutefois, il y a un effet de substitution

entre industries et services, car une partie de l'activité industrielle est externalisée chaque année sous forme de services aux entreprises. Par exemple, les activités de nettoyage ou de sécurité, qui étaient auparavant intégrées aux industries, ont progressivement été confiées à des entreprises de services. De plus, la frontière entre la fabrication de biens matériels et la production de services est de plus en plus floue : les biens mis sur le marché intègrent de plus en plus dans une même offre des produits matériels et des services.

C'est pourquoi l'ensemble des activités productives, industries et services liés aux industries, a plus de sens que les seules industries observées isolément.

L'emploi dans les services a gagné environ 20 000 emplois salariés par trimestre sur la période 2001-début 2008 et son niveau d'emploi a été maintenu depuis 2008. Cette bonne tenue de l'emploi dans les services est due aux services aux entreprises jusqu'à mi-2011. Les services ont connu un essor important pendant la phase de reprise jusqu'à mi-2011, puis une dynamique positive sur les trois dernières années, principalement liée aux services aux entreprises.

Ce dernier effet est à relier à la reprise des activités productives sur cette période, bénéficiant aux industries et aux activités de services aux entreprises.

Graphique 16. Évolution trimestrielle de l'emploi concurrentiel dans les régions de province

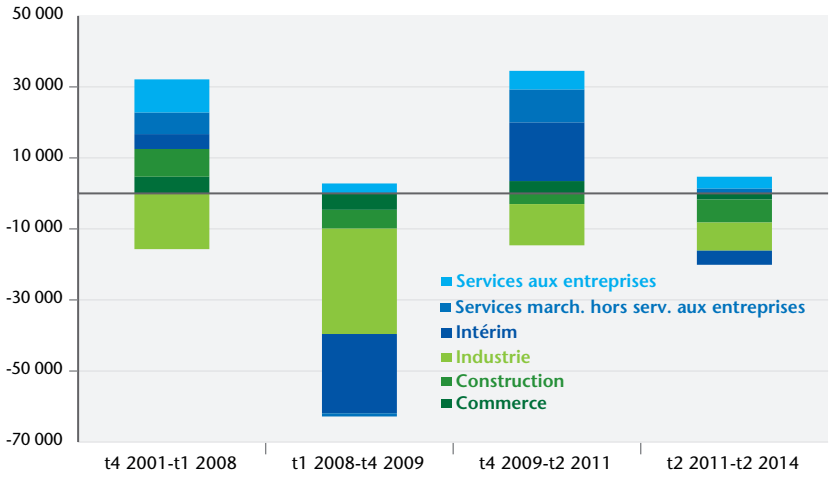

Note: Période allant du 4e trimestre 2001 au 1er trimestre 2008.
Source : Insee.

La dynamique de l'emploi dans les services aux particuliers (hors services aux entreprises) est positive jusqu'à mi-2011. Elle s'essouffle ensuite.

Enfin, l'intérim subit fortement l'effet de houle de la conjoncture et assure l'ajustement de l'emploi pendant la crise, en particulier dans les principaux secteurs qui y ont recours, les industries et la construction. En s'ajustant rapidement aux fluctuations de l'activité, l'intérim constitue une source de flexibilité du marché du travail.

L'emploi intérimaire reste stable dans les années 2000 jusqu'au premier trimestre 2008. Puis il chute de 20 000 emplois salariés intérimaires par trimestre dans les régions de province pendant les deux années 2008 et 2009. Avec les signes de reprise, l'emploi intérimaire se redresse jusqu'à mi-2011. Depuis mi-2011, c'est la rechute, plus limitée, avec des fluctuations.

Ces différences de réaction selon les secteurs vis-à-vis de l'emploi en province se déclinent de la même façon dans chacune des trois régions étudiées, à la nuance près que les secteurs de l'emploi productif sont plus importants en Nord-Pas-de-Calais et en Rhône-Alpes et les secteurs présentiels prépondérants en Languedoc-Roussillon.

C'est pourquoi l'effet bénéfique de la reprise des activités productives sur l'évolution de l'emploi dans les services aux entreprises profite davantage aux régions Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais.

L'effet de houle sur l'intérim, les industries et les services aux entreprises, est également plus important dans ces deux régions.

2.3. Une évolution analogue des taux de chômage régionaux en dépit de niveaux contrastés

Les taux de chômage sont contrastés entre régions avant 2008. Le taux de chômage de la région Rhône-Alpes est plus faible que la moyenne métropolitaine, alors que le niveau des régions Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais est supérieur de 5 points (graphique 17).

Le rythme des évolutions est similaire pour chacun de ces territoires. Avant le deuxième trimestre 2008, le taux de chômage diminue avant d'entamer une hausse brutale pendant deux ans.

Depuis les premiers signes de reprises de 2009 jusqu'à mi-2011, l'activité et l'emploi repartent, ce qui a pour conséquence de stabiliser le taux de chômage.

À partir du premier trimestre 2011, le choc de demande accroît le chômage, de façon plus prégnante en Languedoc-Roussillon, son économie essentiellement présentielle reposant sur la demande locale.

Graphique 17. Taux de chômage trimestriel de 2006 à 2014

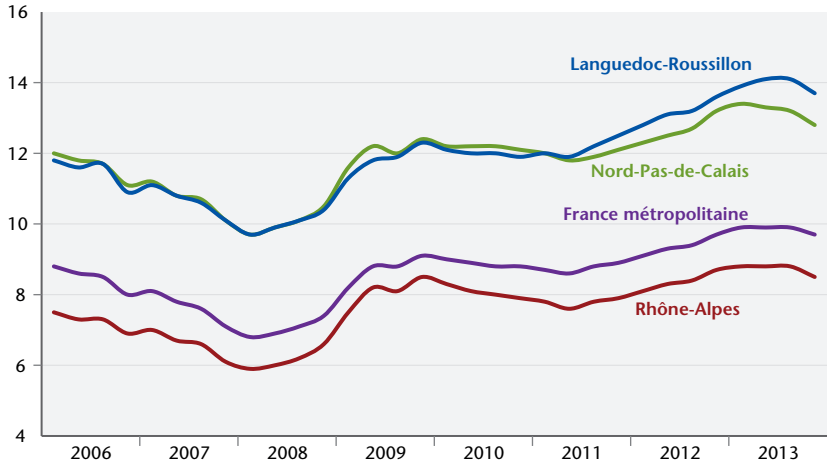

Source : Insee, taux de chômage localisés.

2.4. En Languedoc-Roussillon, l'emploi continue d'augmenter, mais moins vite que la population active, d'où l'accroissement du chômage

Pourtant l'emploi total, salarié et non salarié, continue d'augmenter en Languedoc-Roussillon. Comment donc expliquer une hausse simultanée de l'emploi et du chômage ?

La population active en Languedoc-Roussillon augmente au même rythme que la population totale, environ de +1 % chaque année. Quand l'emploi augmente suffisamment vite par rapport à la population active, alors le chômage se résorbe. Avant 2008 l'emploi progressait à des rythmes supérieurs à ceux de la population active, ce qui contribuait à faire diminuer le taux de chômage.

Mais depuis mi-2011 jusqu'à fin 2014, l'emploi total augmente en moyenne de +0,4 % chaque année en Languedoc-Roussillon, quand la population active croît au rythme de +1 %. L'emploi augmente donc moins vite que la population active, ce qui accentue le chômage.

2.5. Le chômage se transforme en dette sociale lorsqu'il s'installe dans la durée

Le nombre de demandeurs d'emploi d'un an et plus avait tendance à diminuer dans les années 2000 (graphique 18). Ce nombre augmente fortement un et deux ans après le premier choc, en 2009 et en 2010. Le décalage entre la hausse du chômage et la hausse du chômage de longue durée se comprend aisément. Lorsque le chômage augmente, cette augmentation va se répercuter sur le chômage de longue durée de deux façons. D'une part, les sorties du chômage se réduisent. On assiste donc à une hausse immédiate, progressive et d'ampleur limitée du nombre de chômeurs de longue durée, traduisant le fait que les « anciens » chômeurs, c'est-à-dire ceux qui étaient au chômage avant le début de la crise, mettent plus de temps à retrouver un emploi. D'autre part, et dans le même temps, les flux d'entrées au chômage augmentent. L'arrivée massive de « nouveaux » chômeurs avec la crise se répercutera douze mois plus tard sur le chômage de longue durée.

Lorsque le chômage augmente, le nombre de chômeurs de longue durée augmente donc de manière moins marquée, avant d'effectuer un rattrapage.

Après une longue période d'inactivité, les chômeurs peuvent voir leur employabilité se déliter au point de les éloigner durablement du marché du travail. Les difficultés d'insertion sur le marché du travail se doublent parfois, pour les chômeurs de longue durée, de difficultés personnelles et de perte de lien social notamment, qui ajoutent un handicap supplémentaire à la reprise d'un emploi.

Il y a donc un effet de fragilisation des personnes à la durée du chômage qui va constituer alors une véritable difficulté sociale de long terme pesant dans les territoires.

Pour prévenir les risques attachés à une exposition longue au chômage, un exemple de politique publique mise en place est le

recours à l'activité partielle, à l'instar du Nord-Pas-de-Calais (graphique 19).

Graphique 18. Évolution des demandes d'emplois en fin de mois à Pôle emploi, de catégories A, B et C depuis plus d'un an de 1996 à 2014

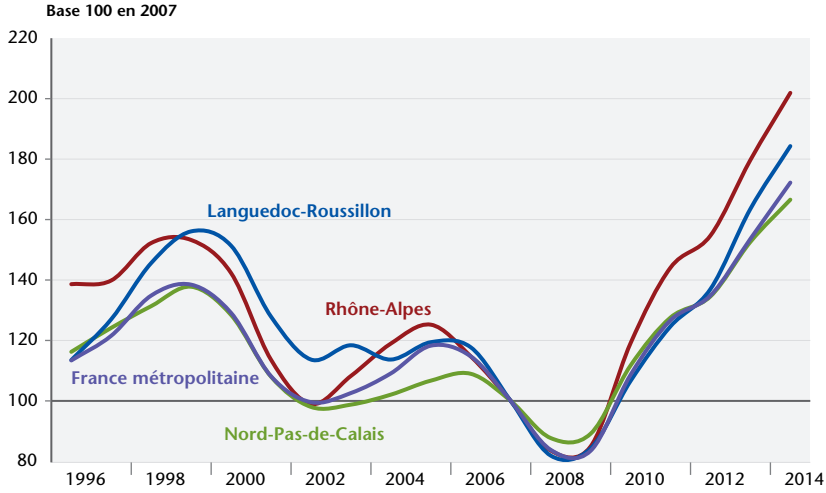

Source : STMT, Pôle emploi, Dares.

Graphique 19. Salariés en activité partielle entre 2008 et 2010 en région Nord-Pas-de-Calais

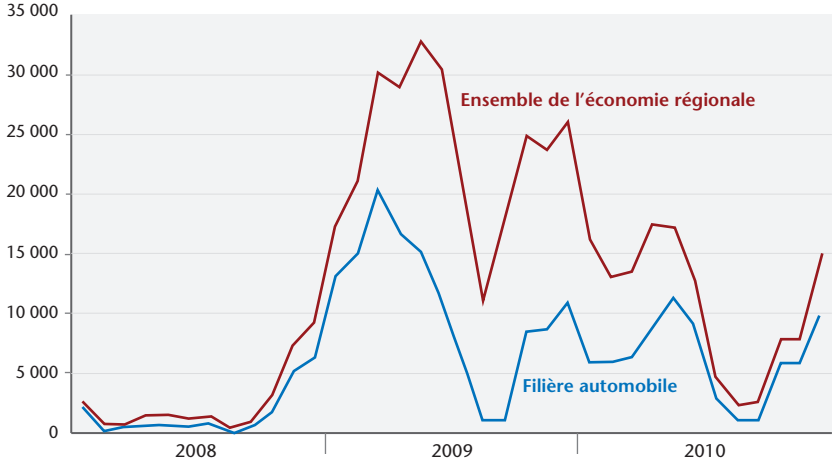

Source : STMT, Pôle emploi, Dares.

L'activité partielle permet aux établissements connaissant des baisses de commandes de diminuer leur activité tout en maintenant le lien avec les salariés par leur contrat de travail et en assurant une indemnisation pendant cette période.

L'activité partielle a été largement sollicitée par les établissements de la région Nord-Pas-de-Calais à compter de mi-2008 et ce jusque mi-2009 où un pic est enregistré avec près de 33 000 salariés en activité partielle. La filière automobile, plus accoutumée à l'utilisation de ces mesures, enregistre près de la moitié des effectifs au chômage partiel à la mi-2009.

Avec ses 1,8 million d'heures utilisées, la filière automobile a représenté la moitié du volume de consommation de l'économie régionale, soit 65 % des effectifs régionaux en activité partielle.

S'il préserve l'emploi et permet de maintenir une utilité et un lien social, le recours à l'activité partielle a des répercussions sur le niveau de vie des ménages.

2.6. De l'augmentation du chômage à celle des inégalités de revenus des ménages

Jusque 2002-2003, les niveaux de vies progressent, quel que soit le niveau de richesse des ménages, puis s'amorce une première récession (graphique 20). L'ensemble des ménages est touché de manière assez uniforme.

Concernant la crise économique de 2007, seules les catégories les plus aisées semblent échapper à la stagnation ou à la baisse du niveau de vie, au moins jusque 2012.

Les niveaux de vie des 5 % des ménages les plus aisés se redressent alors que ceux des 10 % les plus pauvres (premier décile) chutent considérablement.

À partir de 2012, la situation se détériore pour l'ensemble des catégories de revenus. Cette baisse est alors d'ampleur limitée pour les plus pauvres (premier décile), mais plus accentuée pour les plus aisés. Au final, cette diminution des niveaux de vie va se traduire par une augmentation des inégalités, soit un creusement des écarts déjà présents, aggravant la pauvreté monétaire des ménages.

Graphique 20. Évolution de quantiles de niveau de vie (France entière)

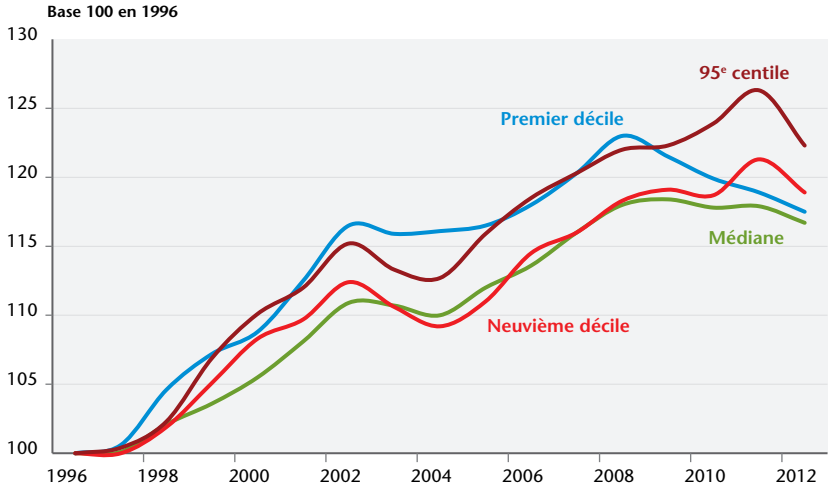

Sources : Insee, DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétropolées de 1996 à 2004 ; Insee, DGFiP, Cnaf, Cnav, CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2012.

3. Les ressorts du développement économique à l'épreuve des territoires

Les analyses précédentes mettent en exergue des dynamiques de croissance distinctes d'une région à l'autre, en fonction des effets d'entraînement démographique et du positionnement productif. L'échelle régionale jusqu'alors retenue est-elle bien adaptée pour qualifier les systèmes économiques locaux ? Les spécificités démographiques et les spécialités productives n'émergent-elles pas aussi à une échelle plus compacte ? Les mécanismes économiques à l'œuvre pour les régions Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes induisent en effet des réactions territoriales contrastées. De fait, les évolutions économiques mesurées en moyenne régionale découlent de fluctuations à l'échelle locale qui sont le plus souvent hétérogènes. Notamment, la réactivité de l'emploi pendant la crise et chacune de ses phases sont différenciées au sein d'une même région, d'un territoire à l'autre. Cette réactivité traduit des systèmes locaux qui chacun présentent leurs particularités structurelles. Ainsi, une région dont le modèle dominant s'appuie sur l'économie présentielle peut comporter des espaces à dominante productive : par exemple, le département du

Gard a un profil plus industriel que l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon, et en son sein, les territoires d'Alès et Bagnols-sur-Cèze ont une sur-représentation industrielle.

Fait plus marquant, des systèmes locaux disposent de ressorts de croissance d'une autre nature, complémentaires à l'analyse des économies présentielles et productives. Les économies dites métropolitaines, qui émergent au cœur des plus grandes aires urbaines, en sont l'illustration. L'approche des réseaux, qui insiste sur les liens de complémentarité et de spécialisation entre les espaces, apporte un autre éclairage sur la question des dynamiques de croissance, en examinant les chocs et les mécanismes de diffusion dans des ensembles territoriaux.

L'objet de cette troisième partie est de souligner la singularité des dynamiques de croissance à l'échelle des territoires par rapport au cadre régional, et de questionner les liens à établir entre une lecture régionale et une lecture territoriale du développement économique. La question ici posée par l'examen des dynamiques à une échelle infra-régionale n'est pas tant celle du choix d'une maille d'observation, mais bien d'une reconnaissance de la dimension profondément géographique des activités économiques. Dans ces réflexions, la localisation géographique des espaces économiques n'est pas une résultante des dynamiques de croissance, mais une composante à part entière du processus de croissance.

L'économie territoriale s'efforce ainsi de composer entre des espaces institutionnels, rendus légitimes par la capacité des acteurs publics à y exercer des compétences de développement économique (aides aux entreprises, développement de clusters, promotion auprès d'investisseurs), et des zonages d'étude, définis en fonction de principes statistiques visant à rendre compte d'une certaine logique de fonctionnement ou de spécialisation. Quelle que soit l'approche, les territoires restent multiples. La définition de ces espaces est donc problématique. Certes, les régions apparaissent en France comme la maille institutionnelle et géographique *a priori* la plus légitime pour se questionner sur des dynamiques locales de développement économique : c'est le parti pris des deux premiers axes de cet article, appuyé à la fois par l'importance des attributions confiées aux acteurs économiques ayant compétence à cette échelle, depuis les Conseils régionaux, les Chambres consulaires jusqu'aux services de l'État en région, et

par l'existence d'une culture régionale, du fait d'histoires économiques anciennes. Pourtant, d'autres espaces d'intervention publique sont également des échelles légitimes de développement, à commencer par les communautés urbaines, les communautés d'agglomération, les Scot, en ce qu'ils associent la préoccupation d'un aménagement de l'espace, d'une gestion des mobilités et de l'accueil des activités économiques.

L'économiste est également amené à proposer des périmètres d'études, à commencer par les zones d'emploi, visant à délimiter des marchés locaux du travail dans lesquels s'effectuent une majorité des déplacements domicile-travail. Construites autour des navetteurs, les zones d'emploi s'appréhendent uniquement du côté de la mobilité locale des ressources humaines (logique d'offre de travail). Elles ne sont pas, dans leurs modalités de construction, fondées sur les facteurs d'installation et de développement des établissements (logique d'implantation des filières, de spécialisation productive, ou encore de marchés locaux, d'accès aux infrastructures…). Les zones d'emploi ont néanmoins la qualité de proposer une lecture affinée des espaces composant les régions, le plus souvent en établissant une aire d'influence des principales villes et agglomérations, qui elles-mêmes sont liées à des traditions historiques de filières économiques. En outre, les zones d'emploi sont devenues le marqueur territorial des questions d'insertion professionnelle et de déséquilibres sur le marché du travail, en constituant le zonage le plus fin pour le calcul du taux de chômage au plus près des standards du BIT.

3.1. Les dispersions locales l'emportent sur les écarts entre régions

L'évolution de l'emploi à cette échelle confirme l'importance des contrastes observés dans les évolutions économiques au sein d'une même région (carte 3). Ainsi, entre 2001 et 2007, pendant que l'emploi augmentait en moyenne annuelle de respectivement +0,5 % en Nord-Pas-de-Calais, +0,9 % en Rhône-Alpes, +1,8 % en Languedoc-Roussillon, les territoires composant ces régions connaissaient des variations de grande ampleur, parfois négatives (-1,3 % pour la zone de Calais, -1,5 % à Oyonnax, -1,6 % à Ganges), sans relation avec la dynamique régionale d'ensemble. Les zones d'emploi les plus dynamiques de la région Rhône-Alpes (Chambéry, +1,6 %) présentent un essor similaire aux zones les

plus dynamiques du Nord-Pas-de-Calais (Valenciennes, +1,9 %, Lens-Hénin, +1,7 %), alors que les régions d'appartenance ont un rythme global de développement allant du simple au double. L'amplitude des écarts ne semble pas explicitement liée au niveau global de développement : il est similaire entre le Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes (près de 3 points d'écarts entre les zones les plus en repli et les plus en croissance), plus soutenu toutefois en Languedoc-Roussillon (près de 5 points, mais seulement 3 points en enlevant les deux zones aux variations les plus contrastées).

Carte 3. Croissance annuelle moyenne de l'emploi salarié sur la période 2001-2007

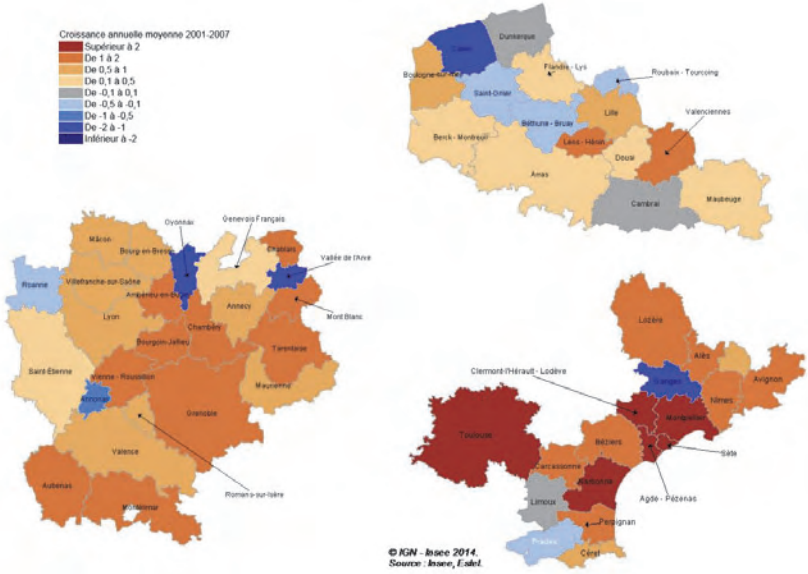

Source : Insee, estimations d'emploi localisées.

Les différences de croissance sont frappantes dans une perspective de développement régional. Cette dispersion se retrouve dans le degré de sensibilité aux chocs économiques et plus particulièrement dans la réaction à la crise économique mondiale de 2008 (graphique 21). Ainsi, entre 2007 et 2009, alors que les « économies régionales » du Nord-Pas-de-Calais, de Rhône-Alpes et de Languedoc-Roussillon connaissent une forme de resserrement de leur trajectoire, avec respectivement une baisse de l'emploi de -0,9 %, -0,8 % et -0,1 %, les contrastes infra-régionaux restent prononcés, voire s'accentuent, autour de 5 points entre les zones

Graphique 21. Évolution comparée de l'emploi

a) Pendant et après la crise

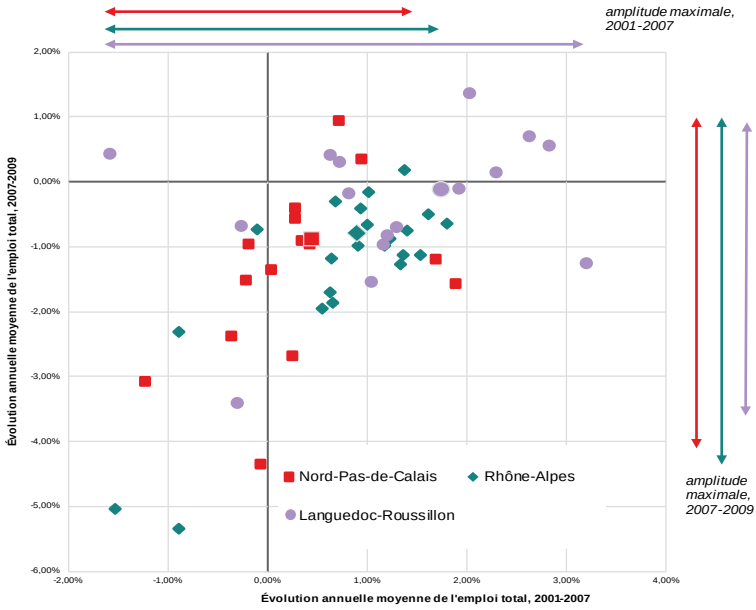

b) Pendant deux phases de la crise

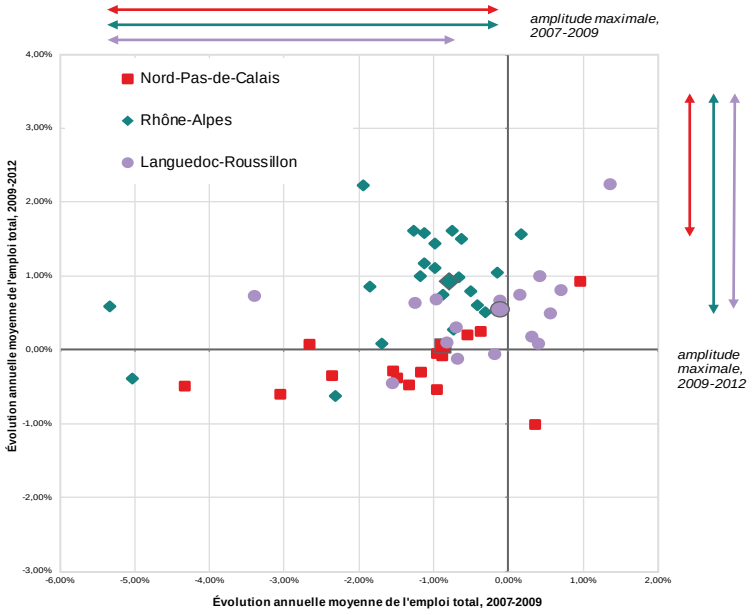

Source : Insee, estimations d'emploi localisées.

les moins dynamiques (Vallées de l'Arve et Oyonnax en Rhône-Alpes, Cambrai en Nord-Pas-de-Calais, Prades en Languedoc-Roussillon) et celles qui « résistent » le mieux, notamment les métropoles (Lille, Lyon et Montpellier restent en phase de croissance). Dans la période de reprise puis de stabilisation, entre 2009 et 2012 (graphique 21) la dispersion se réduit fortement : cette fois, elle est de même ampleur entre Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon avec près de 3 points, et se réduit à 2 points en Nord-Pas-de-Calais. Néanmoins, alors que les trois « économies régionales » ont un rythme de création annuelle moyen respectivement de +0,1 %, +0,6 % et +0,9 %, à l'échelle des zones d'emploi qui les composent, l'amplitude s'échelonne de -1 % à +2,3 % l'an.

S'il apparaît, dans l'ensemble, une relation entre la dynamique avant et pendant la crise – les territoires déjà en difficulté l'étant plus encore – ce lien n'est pas systématique et s'affaiblit du côté des espaces en croissance, qui parfois connaissent un repli assez significatif. Sur la période 2007-2009, les « territoires en souffrance » des trois régions sont le plus souvent – mais pas exclusivement – des espaces à dominante industrielle : Saint-Etienne en Rhône-Alpes, Alès et Limoux en Languedoc-Roussillon, Dunkerque, Roubaix-Tourcoing et Valenciennes en Nord-Pas-de-Calais. Mais ces territoires ont connu, sur la période antérieure, des chemins distincts : Valenciennes et Alès sont alors en essor, Dunkerque et Saint-Etienne en stabilité, Roubaix-Tourcoing et Limoux déjà confrontés à un repli de l'emploi. En outre, les mécanismes de rebond sont difficilement prédictibles sur la base du choc passé. Les deux plus fortes augmentations entre 2009 et 2012 font suite, tantôt à un repli (le Genevois français, -2 % puis +2,3 % l'an), tantôt à une belle résistance (Clermont-l'Hérault-Lodève, +1,4 % puis +2,3 %). Réciproquement, tandis que les replis les plus marqués en 2007-2009 concernent des espaces déjà en difficulté auparavant, cette fois les replis en 2009-2012 couvrent une large palette de situations antérieures, avec tantôt des territoires déjà en souffrance (Calais, -3 % l'an entre 2007 et 2009 puis - 0,6 % l'an entre 2009 et 2012), tantôt plutôt en situation de stabilité (Boulogne-sur-Mer, -0,4 % l'an puis -1 % l'an).

Autre facette des contrastes territoriaux, les divergences locales sont telles que l'emploi peut, dans des séquences consécutives, croître et se replier dans des zones voisines (cartes 4 et 5). Ainsi, il

Carte 4. Croissance annuelle moyenne de l'emploi salarié sur la période 2007-2009

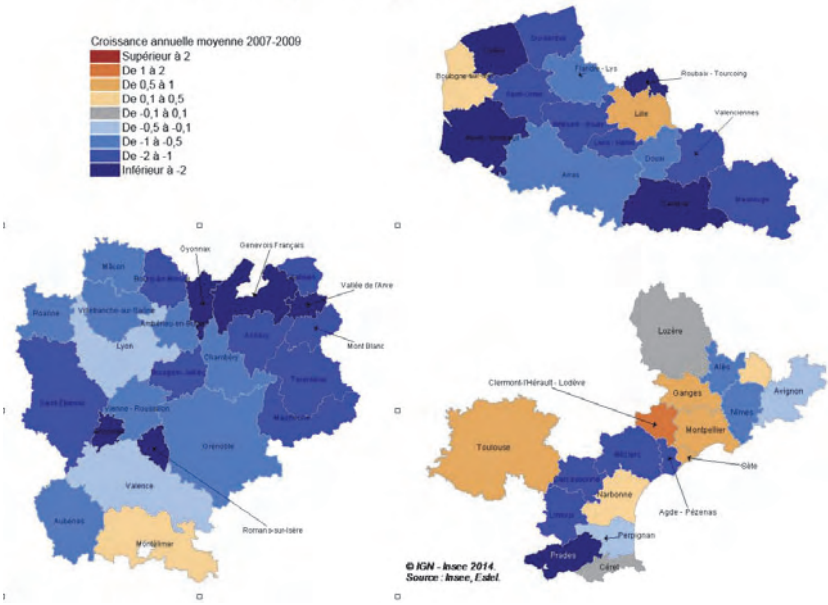

Source : Insee, estimations d'emploi localisées.

Carte 5. Croissance annuelle moyenne de l'emploi salarié sur la période 2009-2012

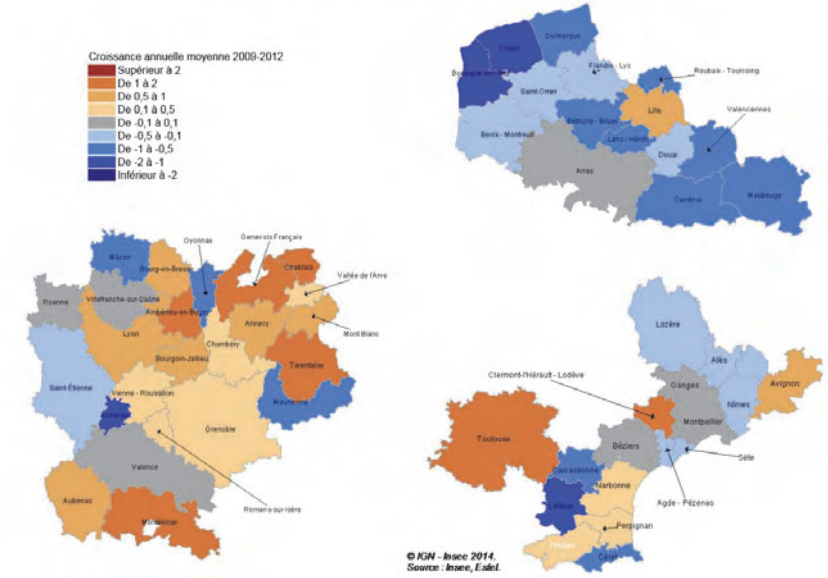

Source : Insee, estimations d'emploi localisées.

n'est pas aisé d'identifier des ensembles qui, à mi-chemin entre la zone d'emploi et la région, constitueraient des espaces économiques cohérents avec des trajectoires d'essor ou de déclin homogènes à la fois sur 2007-2009 puis 2009-2012. Partant de ce constat, les « économies régionales » résultent davantage de l'agrégation de mouvements économiques locaux, pour lesquels les effets de diffusion, que le statisticien cherchera à appréhender à travers des indicateurs de corrélation spatiale, semblent bien modestes.

En contrepoint de l'instabilité, à l'échelle locale, des évolutions de l'emploi avant et pendant la crise, le marché du travail présente une situation davantage inscrite dans une temporalité longue. À moyen terme, sur un pas décennal, la hiérarchie des systèmes locaux n'évolue ainsi pas ou peu s'agissant des (dés-)équilibres du marché du travail (graphique 22).

Graphique 22. Évolution de la position relative du taux de chômage des zones d'emploi par rapport à l'ensemble des zones d'emploi en France, 2003-2013

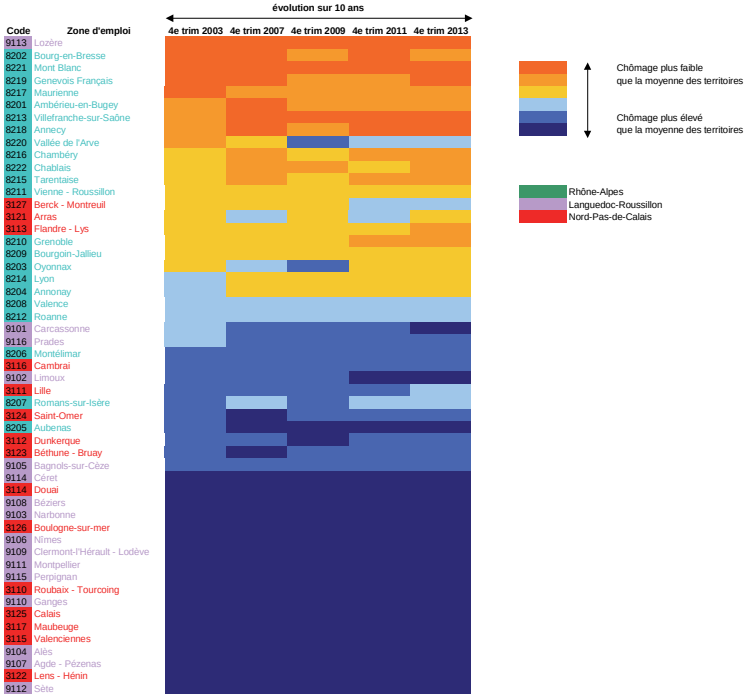

Source : taux de chômage localisés, Insee

Note de lecture : la période d'observation est subdivisée en cinq sous-périodes. A chaque sous-période, les taux de chômage de l'ensemble des zones d'emploi en France sont classés, en fonction de leur place dans la distribution nationale. Pour chaque territoire est ainsi retracée une « ligne de temps », selon un code couleur synthétisant son évolution relative à la moyenne des zones France entière.

Du point de vue du chômage, les territoires disposant de la situation la plus favorable sont, le plus souvent, ceux qui parviennent le mieux à la préserver, tandis que les zones confrontées à un chômage élevé continuent de voir leur situation relative inscrite parmi les plus dégradées. En témoignent les zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais comme Lens-Hénin, Valenciennes, Maubeuge et Calais, ou celles du Languedoc-Roussillon, comme Sète, Agde-Pézenas, Alès, Ganges, qui restent, pendant toute la décennie, dans les territoires où le taux de chômage est le plus élevé en France. Certes, il peut y avoir des ruptures, et la crise peut aussi déclencher un changement, ou l'accélérer, comme pour la zone de la Vallée de l'Arve. Ces ruptures restent assez rares – le plus souvent, les zones sont en effet caractérisées par des atouts ou des fragilités économiques qui jouent de façon structurelle, aussi bien en phase de croissance que de crise. Le cas de la Vallée de l'Arve, spécialisée dans le domaine du décolletage, confrontée à une nette élévation du chômage, signale en outre l'existence d'effets de spécialisation, dans des territoires présentant une forte intégration sur des filières.

3.2. La relation entre évolution démographique et croissance économique apparaît affaiblie à l'échelle locale du fait de la spécialisation fonctionnelle des territoires

La persistance des déséquilibres sur le marché du travail invite à examiner en parallèle la trajectoire démographique des territoires, afin d'apprécier si un effet d'entraînement est observable entre l'évolution de la population et le rythme global de créations d'emplois, telle que cette relation a pu être analysée dans la première partie de la présente étude.

Dans l'ensemble, la correspondance entre dynamiques économique et démographique observée à l'échelle régionale se confirme à l'échelle locale, pendant la période antérieure à la crise économique (graphique 23). Le lien est moins évident en période de crise, quoique la relation continue d'être concordante en cas d'évolution soutenue à la hausse. Pourtant, en examinant séparément les évolutions des zones d'emploi relevant d'une région donnée, la relation est moins évidente. Pour la région Nord-Pas-de-Calais, elle semble même inexistante, aussi bien avant que pendant la crise : la croissance de la population peut s'accompagner d'une évolution de l'emploi aussi bien positive (Lille) que fortement

Graphique 23. Relation entre dynamique démographique et évolution de l'emploi à l'échelle des zones d'emploi, avant et après la crise

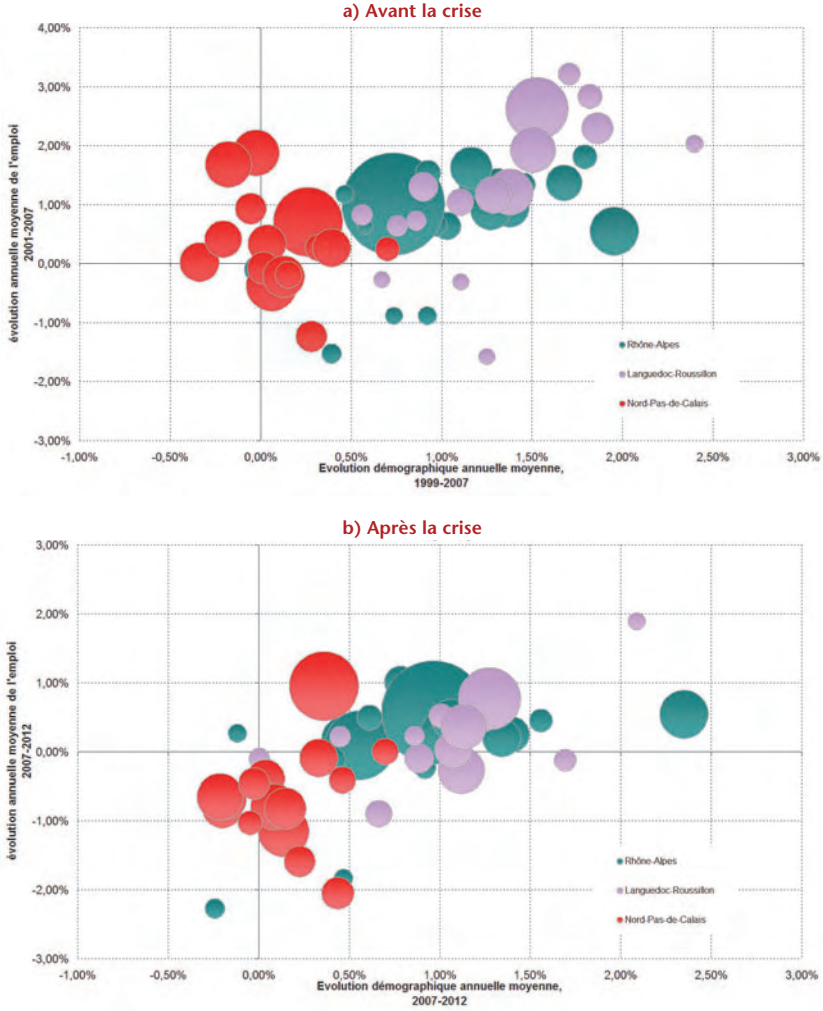

Lecture : chaque bulle représente une zone d'emploi, dont la couleur dépend de la région d'appartenance, et la taille le volume d'emplois.
Source : Insee, estimations d'emploi localisées, recensement de la population.

négative (Calais) et les deux zones économiquement les plus dynamiques avant la crise connaissent une stabilité démographique (Valenciennes, Lens-Hénin). Pendant la crise, un territoire en forte récession peut continuer à voir sa population s'accroître (Cambrai), du fait de mécanismes d'attractivité résidentielle, qui conduit de

jeunes ménages à s'y installer pour des motifs ayant trait au cadre de vie, indépendamment du contexte économique local. Le constat est assez proche pour Rhône-Alpes : tout en bénéficiant dans l'ensemble d'une croissance démographique plus forte, les zones d'emploi n'enregistrent pas automatiquement une accélération de la création d'emplois. Sans doute la relation entre gains de population et créations d'emploi est-elle la plus perceptible pour les zones d'emploi du Languedoc-Roussillon, et cela aussi bien avant que pendant la crise, même si, pour un taux de croissance démographique donné, l'essor économique a été amputé par le choc de 2008.

Ces considérations appellent deux commentaires. D'une part, la faiblesse de la relation « démographie/économie » au niveau local, pourtant confirmée au niveau régional, nécessite d'examiner d'autres effets pour être comprise, en particulier les effets de connexion entre territoires, qui amènent à « déplacer » un gain démographique dans un territoire donné, de type résidentiel, quand le gain économique se concentre dans un territoire voisin, de type productif. Dans ce cas de figure, la relation « démographie/économie » voit d'abord sa source dans l'économie, du fait de l'attractivité productive d'un territoire, qui à son tour attire de nouveaux actifs du fait des opportunités d'emploi, ces dernières pouvant s'installer dans ladite zone mais aussi en périphérie, en fonction des marchés résidentiels. Le couple territorial constitué par les zones de Lille et de Flandre-Lys en est un exemple. Mais aussi, Villefranche-sur-Saône, Ambérieu-en-Bugey et Bourgoin-Jallieu par rapport à Lyon, ou Clermont-l'Hérault par rapport à Montpellier. Dans ces zones comportant des capacités résidentielles, s'installent des actifs qui, au quotidien, travaillent dans les métropoles voisines (carte 6). Dès lors, la croissance démographique du territoire « à vocation résidentielle », notamment dans les périphéries aux limites des grandes aires urbaines, dites couronnes périurbaines, pourra être partiellement déconnectée de sa dynamique économique locale, pour dépendre principalement de celle de la métropole.

D'autre part, pour tenir sa source cette fois de la démographie, la relation « démographie/économie » doit s'appuyer sur des apports externes de population, *via* les migrations résidentielles, c'est-à-dire les déménagements et installations de populations d'un terri-

toire à un autre, ou les populations de passage. Tout en ayant un effet important sur l'économie, parce qu'elles représentent une forme d'apport « exogène » nécessitant des services, donc des emplois correspondants, les motifs d'installation de ces populations peuvent être dissociés des dimensions économiques. Les populations touristiques en sont une illustration évidente. Les migrations de populations retraitées permettent également de cerner ce phénomène, en signalant une attractivité purement résidentielle (carte 7). Comme à l'échelle régionale, en période de crise économique, les territoires à attractivité strictement résidentielle continuent de capter ce gain démographique – et à bénéficier d'un apport en emplois de type présentiel. Narbonne est une illustration de ce mécanisme, avec un gain économique qui certes s'affaiblit pendant la crise, mais qui reste positif (+0,5 % l'an).

Carte 6. Taux de personnes résidant dans une zone d'emploi et travaillant dans une autre zone

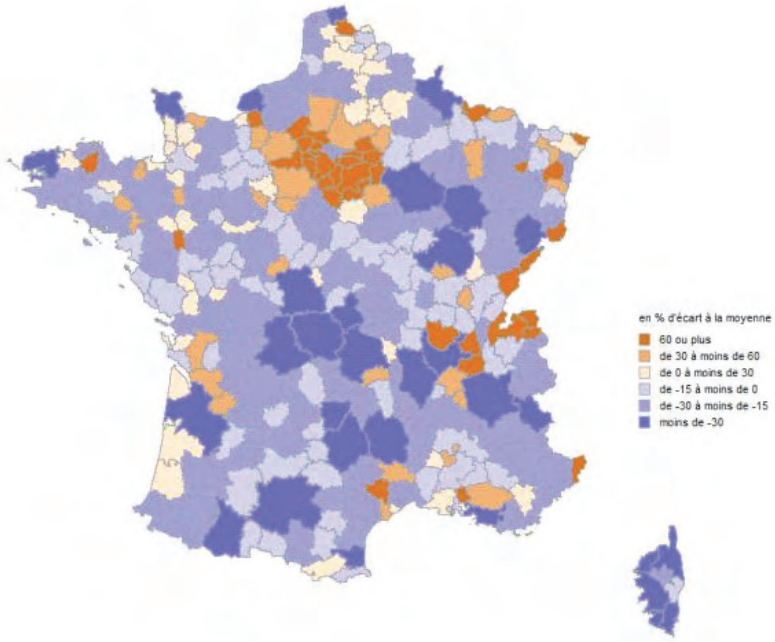

Source : Insee, recensement de la population 2012.

Carte 7. Taux d'arrivées de populations retraitées à l'échelle des zones d'emploi

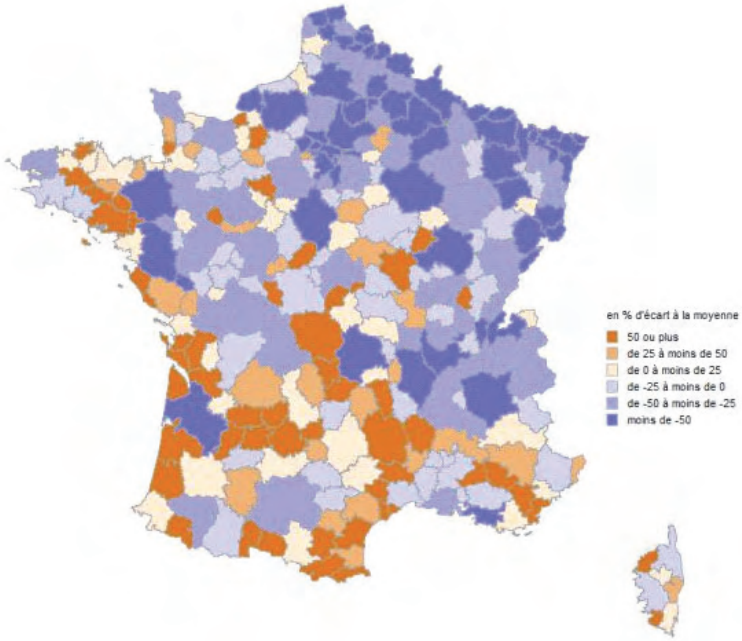

Source : Insee, recensement de la population 2012.

3.3. Au-delà des économies productives et présentielles, une nécessaire approche des spécificités locales , tantôt facteurs de résistance, tantôt facteurs de vulnérabilité

La faible liaison observée entre démographie et économie amène également à questionner, à l'échelle locale, si la distinction proposée entre économie présentielle et économie productive dans la seconde partie de cette étude suffit à appréhender les trajectoires économiques locales.

L'emploi de type productif à l'échelle des zones d'emploi suit une dynamique cohérente avec le schéma observé au niveau régional (graphique 24) : repli prononcé en 2007-2009 puis un rebond assez soutenu sur la période 2009-2012. De même, l'emploi de type présentiel résiste dans la majorité des zones d'emploi pendant la période 2007-2009, avant de connaître un sérieux tassement entre 2009-2012. Néanmoins, l'analyse territoriale montre des situations de discordance par rapport à ces trajectoires types : l'emploi productif, dans certaines zones, est continûment en repli

ou continûment en croissance, alors que l'emploi présentiel apparaît en contraction dans plusieurs territoires avant 2009. En outre, la cohérence de la trajectoire des zones d'emploi par rapport à la moyenne régionale est assez contrastée (graphique 24). En Nord-Pas-de-Calais, la réaction de l'emploi productif est assez homogène entre 2007 et 2009 ; par contre les divergences sont soutenues entre 2009 et 2012. Réciproquement, en Rhône-Alpes, plus encore en Languedoc-Roussillon, les divergences sont prononcées tout particulièrement sur 2007-2009 : en Rhône-Alpes, si l'emploi productif recule dans presque toutes les zones, l'ampleur du recul est très variable ; en Languedoc-Roussillon, la disparité tient au nombre assez important de zones enregistrant une croissance de l'emploi productif même en cette période de choc économique.

Les divergences observées entre des zones à spécialisation productive, par exemple celles de Dunkerque et Valenciennes en Nord-Pas-de-Calais, ne peuvent s'appréhender dans le contexte global de reprise du secteur industriel, à moins d'introduire un autre concept : celui des spécificités sectorielles et des filières de production, bien plus prononcées à l'échelle locale qu'en moyenne régionale. Ce qui permet de mieux saisir la position moins dégradée de la zone de Valenciennes, spécialisée dans un secteur automobile alors sous perfusion massive d'aides publiques et de politiques de relance, par rapport à la zone de Dunkerque, marquée par la sidérurgie en pleine phase d'ajustement sur la période. Autrement dit, à l'échelle locale, la qualification plus fine du tissu productif amène à définir des systèmes économiques typés, qui dépendent des filières présentes, de l'ouverture à l'international, de la place des grands groupes, de l'exposition financière des établissements, etc. Bref, de descripteurs microéconomiques.

Ces facteurs structurels, couplés à la nature de l'emploi, jouent une importance spécifique selon la position dans le cycle économique, qui en outre peut être inversée d'une phase à l'autre. Ainsi, certains descripteurs microéconomiques d'un territoire peuvent être des éléments moteurs dans un contexte global de croissance (période 2001-2007) pour devenir ensuite, selon les cas de figure, un facteur de vulnérabilité amplifiant le choc, ou au contraire un facteur de résistance amoindrissant l'impact (période à partir de 2007).

Graphique 24. Profil de dynamique économique de l'emploi productif et présentiel des zones d'emploi

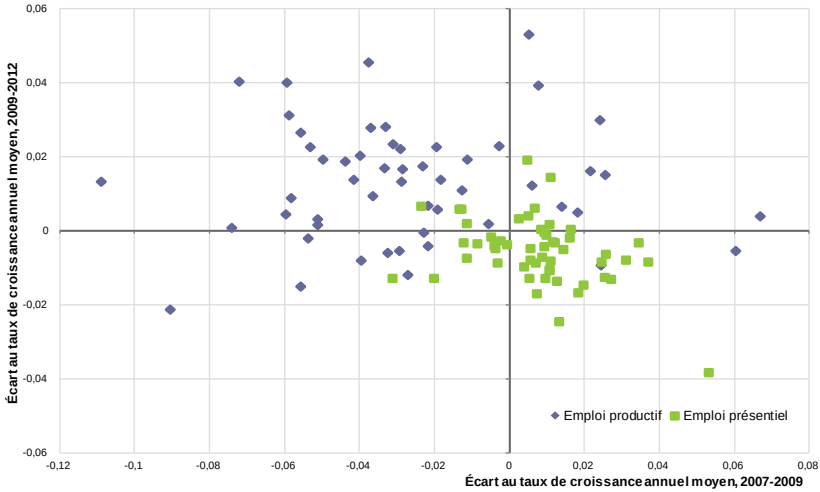

Source : Insee, estimations d'emploi localisées.

Graphique 25. Profil de dynamique économique de l'emploi productif des zones d'emploi, selon la région

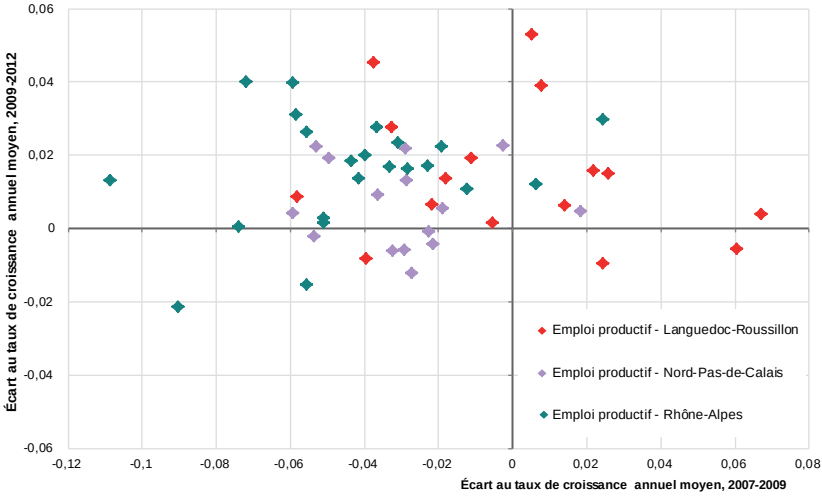

Source : Insee, estimations d'emploi localisées.

Une analyse des composantes structurelles des zones d'emploi en France pendant la période de croissance pré-crise, puis pendant la crise, met en évidence ce phénomène. À cette fin, les facteurs structurels sont examinés à travers trois catégories (tableau 2) : les caractéristiques du système productif, l'ouverture au commerce international, les caractéristiques du capital humain. En régime pré-crise, les caractéristiques du système productif semblent l'emporter, avec plusieurs éléments moteurs comme la densité économique et la concentration de l'emploi, ou des éléments de freins comme une forte spécialisation sectorielle qui ne permet pas de diversifier les canaux de croissance. Réciproquement, en période de crise, et plus précisément pendant la première phase de la crise, les caractéristiques liées aux ressources humaines sont des facteurs clés, soit sous forme de vulnérabilité, comme la part de demandeurs d'emploi de longue durée ou la part de séniors, qui dans les deux cas pointent une problématique de dépréciation des compétences, ou à l'inverse des vecteurs de résistance comme l'attractivité d'actifs qualifiés. Enfin, l'ouverture au commerce international illustre des effets de structure dont l'apport s'inverse selon le cycle économique : ainsi, la part des secteurs fortement exportateurs est un élément moteur en phase de croissance, mais une vulnérabilité en période de crise. Cette analyse sera à étendre, dès que la statistique le permettra, sur plus longue période à la suite de la crise. Par exemple, la part de la sphère présentielle est identifiée comme un facteur de résistance pendant la crise d'offre, mais pourrait devenir un facteur de repli pendant la crise de demande...

Ce tableau synoptique doit être interprété avec réserve, et c'est avant tout la combinaison des effets structurels et microéconomiques qui l'emporte : le cumul d'éléments moteurs ou de résistance, ou le cumul d'éléments de frein et de vulnérabilité. Une illustration de ces effets combinés est proposée, en période de pré-crise, pour le Nord-Pas-de-Calais (carte 8). La zone d'emploi de Lille présente la plus forte croissance de l'emploi, et c'est également la zone qui combine à la fois la plus grande diversification de son tissu productif et la plus forte densité d'emplois. Ces deux variables sont d'ailleurs symptomatiques de la notion d'opportunités métropolitaines : un espace qui offre de multiples débouchés et parvient à concentrer de nombreux emplois dans un faible rayon de prospection. Réciproquement, les zones d'emploi de Cambrai et

de Maubeuge, en repli sur le marché du travail, offrent une image opposée : forte spécialisation dans un nombre limité de secteurs – qui plus est des secteurs industriels en déclin – et faible densité économique du fait de territoires de composition rurale.

Tableau 2. Caractéristiques microéconomiques des zones d'emploi ayant une influence sur le comportement de croissance pendant le cycle économique

Catégorie	Régime de croisière	Contexte de crise-emploiStur
Structure et caractéristiques du système productif	Degré de spécialisation sectorielle **F** Degré de concentration de l'emploi **M** Densité économique **M** Part de la construction **M** Part de l'hébergement – restauration **M**	Part de la sphère présidentielle **R** Endettement des étab. **V** Productivité du travail des étab. **R**
Ouverture au commerce international	Dépendance des groupes étrangers **F** Part des secteurs fortement importateurs **F** Part des secteurs fortement exportateurs **M**	Dépendance des groupes étrangers **V** Part des secteurs fortement importateurs **V** Exportations des étab **V**
Démographie et capital humain	Taux de migration nette **M**	Taux de migration nette **R** Taux d'arrivée des actifs qualifiés **R** Part des actifs de 50 ans ou plus **V** Part des chômeurs de longue durée **V**

*Note de lecture : l*es lettres **F, M, V, R** symbolisent le type de contribution mesurée pour les caractéristiques microéconomiques des territoires, à partir d'un modèle inférentiel visant à expliquer le taux de croissance de l'emploi en deux sous-périodes (avant crise, depuis la crise), appliqué à l'ensemble des zones d'emploi françaises. **F** = frein, **M** = moteur, **V** = vulnérabilité, **R** = résistance.
Source : Insee, sur la base d'études régionales.

En période de crise, ces zones de Cambrai et de Maubeuge cumulent également des facteurs de fragilité : un niveau d'endettement élevé des entreprises, mises en difficulté par le *credit crunch*, et un tissu orienté à l'international, de fait perdant ses débouchés lors de la contraction des échanges. Sur la même période, la métropole lilloise continue de croître, alors même qu'elle présente potentiellement des vulnérabilités, comme une forte exposition à l'international et un endettement intermédiaire des entreprises. Sans doute est-ce là la limite d'une analyse uniquement fondée sur des facteurs économiques structurels – les espaces métropolitains présentant d'autres mécanismes de croissance, de nature spatiale.

Carte 8. De l'importance du cumul de facteurs structurels pour la trajectoire de développement

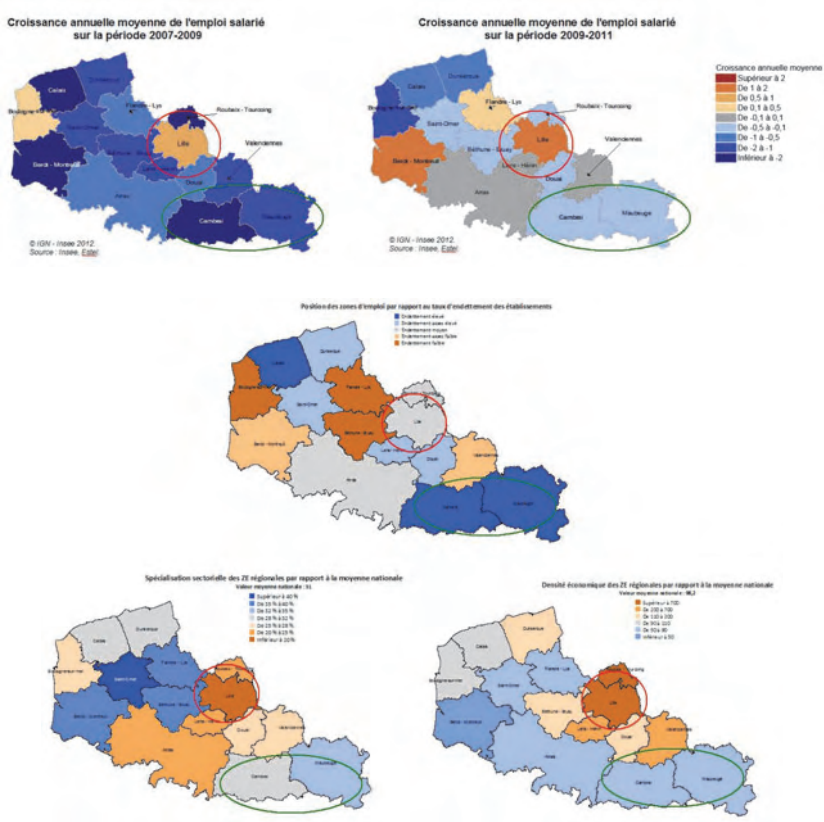

Guide de lecture : les deux premières cartes présentent l'évolution de l'emploi en 2007-2009 puis 2009-2011, les trois cartes suivantes présentent des spécificités par zone d'emploi, en cartographiant respectivement le taux d'endettement moyen des établissements, le degré de spécialisation sectorielle du tissu productif et la densité économique en emploi.
Source : Insee, estimations d'emploi localisées, connaissance localisée de l'appareil productif.

3.4. La concentration des ressources rares dans les centres de gravité économique : un supplément de croissance pour les métropoles ?

L'approche spatiale des dynamiques économiques conduit à examiner la capacité des espaces métropolitains, en période de croissance comme en période de crise, à capter des ressources rares issues de leur environnement. Ces ressources rares deviennent des éléments moteurs, en cela qu'elles permettent une élévation de la valeur ajoutée produite par emploi, et plus généralement sont propices à une « élévation » de la gamme des activités présentes

dans un territoire. Ainsi, les plus grandes villes se caractérisent par l'essor des services dits métropolitains, ces derniers ayant en commun un certain degré « d'abstraction », à l'instar de la conception-recherche, des prestations intellectuelles, de la gestion, du commerce inter-entreprises, des activités de la culture et des loisirs. Les plus grandes agglomérations présentent ainsi un facteur de croissance, qualifié d'économie métropolitaine, qui ouvre une troisième voie entre les professions liées aux services à la population, relevant de l'économie dite « présentielle », et les fonctions de production concrète, relevant de l'économie dite « productive ».

La concentration géographique des actifs qualifiés est une illustration de ces ressources rares amenées à se polariser dans un petit nombre d'aires métropolitaines (carte 9). Au jeu des migrations résidentielles, la vaste majorité des territoires sont déficitaires et enregistrent des départs des plus qualifiés, au profit en premier lieu de l'agglomération parisienne, mais aussi des métropoles en région, dont Toulouse, Grenoble, Lyon, dans une moindre mesure Montpellier et Lille. Autre ressource qui devient, progressivement, un élément de rareté : les jeunes adultes. Ces derniers sont très largement polarisés dans les villes universitaires, et plus encore lorsque ces dernières coïncident avec des marchés du travail susceptibles d'apporter des débouchés professionnels pour des actifs qualifiés en début de carrière.

Carte 9. Deux illustrations des capacités gravitaires : l'attraction des actifs qualifiés et des jeunes adultes

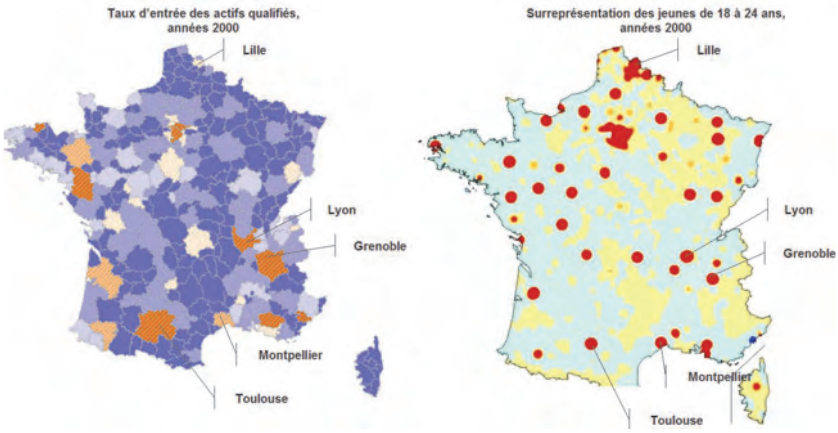

Source : Insee, recensement de la population.

Ce processus de concentration, parfois qualifié de mécanisme gravitaire, s'apprécie non seulement à l'échelle du « cœur métropolitain » (l'agglomération qui en est le centre), mais aussi sur les territoires sous son influence. Ainsi, la concentration des ressources rares n'est pas exclusivement limitée au noyau de la métropole et peut, par exemple, pour des motifs résidentiels mais aussi en fonction de l'organisation d'ensemble des activités économiques dans les territoires, être en partie reportée sur des espaces immédiatement voisins. En témoigne l'évolution des populations diplômées du supérieur long – examinée au lieu de résidence. Sur les dernières années, les territoires enregistrant la plus forte augmentation de résidents diplômés du supérieur long sont, en général, les territoires adossés aux cœurs métropolitains et proposant à la fois des aménités résidentielles et une bonne accessibilité aux opportunités professionnelles du noyau métropolitain. Ainsi, les zones de Flandres-Lys et Béthune à côté de Lille, d'Ambérieu-en-Bugey, Villefranche-sur-Saône et Vienne-Roussillon par rapport à Lyon et Grenoble, de Ganges, Clermont-l'Hérault-Lodève, Agde-Pézenas autour de Montpellier.

Le processus gravitaire a une double conséquence sur le développement des territoires : les rythmes de croissance sont différenciés, tout comme la composition de cette croissance. D'une part, les métropoles voient leur emploi croître plus vite que leur région d'appartenance ; d'autre part, cette croissance est tirée par un essor des emplois de nature métropolitaine plus rapide que l'emploi total – et plus encore pour les emplois qualifiés au sein des fonctions métropolitaines (Cartes 10 et 11). Ainsi, l'emploi des cadres des fonctions métropolitaines connaît le plus fort différentiel de croissance avec l'emploi total à Lille et Lyon, dans une moindre mesure à Montpellier, avec de nouveau des effets de diffusion dans les zones immédiatement voisines. Cet effet d'accélération est à la source du « décrochage » dans les rythmes comparés de croissance entre les métropoles et les autres territoires. L'effet est plus prononcé pendant la période de crise qu'en régime de croisière – et pourrait contribuer à la situation d'exception rencontrée entre 2007 et 2012 par les métropoles, seuls espaces à ne pas connaître une contraction globale de leur emploi.

Carte 10. Évolution par zone d'emploi du nombre de diplômés d'un deuxième cycle entre 2007 et 2012

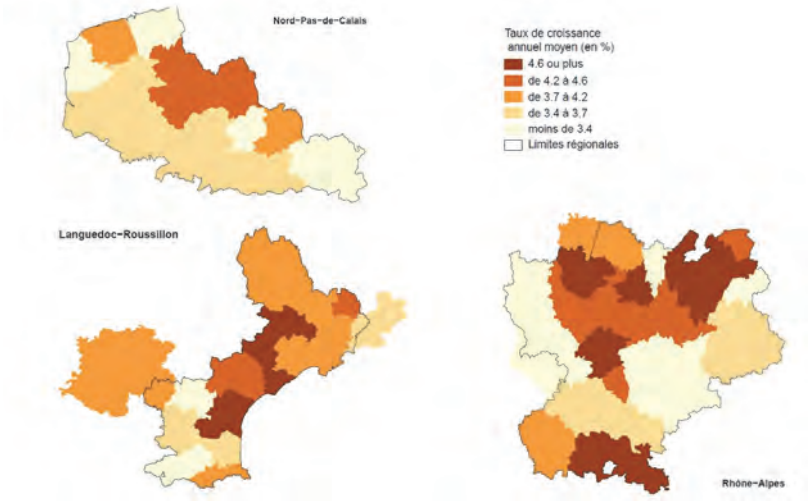

Source : Insee, recensements de la population, 2007 et 2012.

Carte 11. Croissance de l'emploi des cadres des fonctions métropolitaines supérieures par rapport à la croissance de l'emploi total entre 2007 et 2012, par zone d'emploi

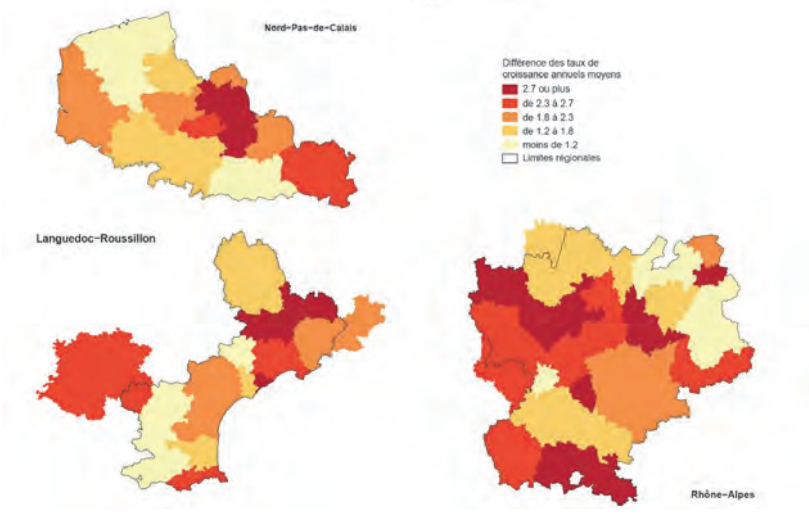

Source : Insee, recensements de la population, 2007 et 2012.

3.5. Les réseaux de territoires, trait d'union entre les dynamiques locales et la dynamique régionale

La place spécifique prise par les espaces métropolitains, à la fois par leur poids relatif et le rythme de leur évolution, appelle aussi à apprécier leur influence sur la trajectoire économique de l'ensemble des territoires qui les environnent. Les effets de diffusion, évoqués précédemment, le confirment : les économies locales ne peuvent s'étudier comme des îlots autonomes les uns des autres. Les épisodes de croissance et de récession s'apprécient également en fonction des réseaux qui mettent en relation les territoires. Ces derniers ont considérablement gagné en intensité sur les dernières décennies, avec l'élargissement des mobilités des ménages, non seulement en lien avec la périurbanisation, mais également dans une dynamique plus complexe de mobilités de moyenne et longue distance, d'une agglomération à l'autre. L'étude des mobilités domicile-travail au sein de la région Nord-Pas-de-Calais illustre ce phénomène (carte 12). Dans les années 1980, les flux de mobilité entre marchés locaux du travail restent d'envergure modeste, même si l'agglomération lilloise apparaît déjà comme une polarité à l'échelle régionale. Trois décennies plus tard, les mobilités se sont généralisées et intensifiées, avec une interdépendance croissante des marchés locaux, le plus souvent en connexion avec la capitale régionale. De fait, de nombreux flux convergent vers l'aire lilloise, tandis que le degré de stabilité des territoires faiblit en tout point. C'est d'ailleurs l'une des propriétés des métropoles, que d'être en capacité de structurer des mobilités sur un périmètre élargi, au-delà d'une communauté urbaine ou d'un Scot, pour atteindre une envergure qualifiée « d'aire » métropolitaine. Dès lors, l'appartenance à un réseau de nature métropolitaine peut devenir un facteur à part entière influençant la trajectoire économique d'un territoire.

Les mobilités domicile-travail traduisent un élargissement de l'influence des systèmes métropolitains, avec une double conséquence : la force gravitaire des métropoles se renforce au fur et à mesure de son extension géographique (cas de figure où la métropole « grossit » et absorbe des territoires voisins) ; les dynamiques des territoires sont connectées par des effets de transmission depuis la métropole, mais avec une diffusion dépendant de la spécialisation fonctionnelle de chaque espace. Par exemple, les trajectoires économiques de Lille, Flandres-Lys, Lens-Hénin et Douai sont clai-

rement dépendantes, au regard des analyses cartographiques présentées précédemment. Mais les effets diffèrent pour Flandre-Lys, qui assure principalement une fonction d'arrière base résidentielle pour actifs qualifiés, pour Lens-Hénin, concentrant des fonctions logistiques au service de la métropole et des fonctions résidentielles pour des actifs moins qualifiés, ou encore Douai, qui mêle des fonctions résidentielles, des fonctions productives et encore des activités propres, issues de son histoire économique (poids de l'industrie automobile).

Carte 12. Intensification des mobilités alternantes dans l'exemple de la région Nord-Pas-de-Calais

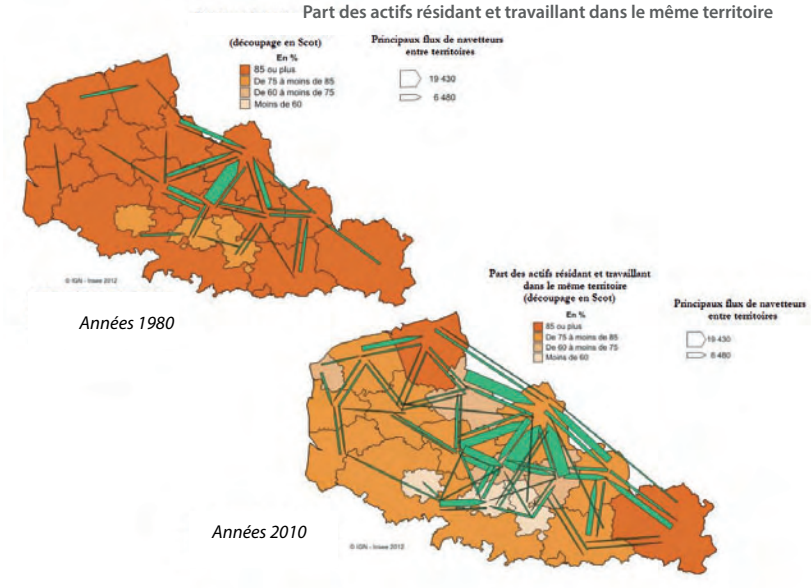

Source : Insee, recensement de la population.

La dimension réticulaire qui se développe autour des métropoles conduit ainsi à développer de nouvelles approches statistiques et économiques pour appréhender les dynamiques de développement des économies régionales. À l'examen des forces démographiques et des spécialisations productives, s'ajoute une analyse des avantages et des inconvénients qui résultent de l'organisation des territoires, couplant une concentration accrue des ressources et un fonctionnement en réseau de plus en plus intense. L'émergence des espaces métropolitains assure une capacité accrue

à disposer des ressources rares nécessaires au développement des activités les plus qualifiées, qui elles-mêmes peuvent avoir des répercussions favorables sur l'ensemble de l'économie, *via* l'innovation et la R&D, les activités financières, la communication, … Ces espaces permettent également de concentrer une diversité de compétences et d'aider les acteurs économiques à disposer de la grande variété de savoirs et savoir-faire nécessaires à leur activité et au renforcement de leur compétitivité. Enfin, ils apportent davantage d'opportunités pour les actifs, et potentiellement une plus grande mobilité fonctionnelle (plus de possibilité de changer d'entreprises, de secteurs, …). Les marchés du travail des espaces métropolitains pourraient être plus robustes aux chocs économiques, à l'image des dynamiques d'emploi enregistrées pendant la période 2008-2012 à Lille, Lyon ou Montpellier. En contrepartie, les espaces métropolitains semblent prendre une place accrue dans la vie économique d'une région, notamment *via* l'intensification des flux de navetteurs et l'allongement des distances parcourues. La croissance des métropoles, sans en être nécessairement la cause, s'accompagne parfois d'une décroissance de zones voisines, vidant les possibilités locales d'emploi et amenant à des « migrations économiques » à l'échelle d'une région. Aux coûts des déplacements à supporter par les actifs, s'ajoutent les impacts négatifs au regard de la durabilité du développement (exemple de l'empreinte carbone des mobilités), mais aussi des effets sociaux, avec des territoires susceptibles de perdre la diversité sociodémographique que peut comprendre un espace économique autonome, une fois pris dans une spécialisation résidentielle. Ainsi, une partie significative des écarts de taux de diplômés observés entre territoires, l'une des dimensions usuellement retenue pour établir un indice de développement humain, tient non pas aux difficultés scolaires de populations natives d'un espace, mais au départ des populations diplômées vers les cœurs métropolitains.

Les tensions entre les apports et les contraintes posées par la centralisation des activités économiques sont, *in fine*, à apprécier en fonction de la capacité des territoires voisins – et des acteurs publics qui en ont la responsabilité –, à établir des relations « régulées » pour redessiner des géographies partageant un destin économique commun. Les liens entre les espaces d'une région sont alors à envisager comme un facteur de propagation de la croissance

en régime de croisière, d'absorption des chocs économiques en période de crise. La reconnaissance de cette « interterritorialité » du développement, à mi-chemin entre le local et le global, complexifie l'action publique en matière économique. *In fine*, le chemin de croissance des régions est étroitement lié à la capacité des aires métropolitaines à mobiliser, et surtout à articuler les systèmes productifs locaux, afin de disposer de leviers de développement diversifiés, se renforçant les uns les autres. Une question qui perdurera à l'échelle des nouvelles régions entrant en vigueur au 1er janvier 2016, selon le positionnement et le devenir de territoires nombreux à se qualifier de métropolitains, mais ne disposant probablement pas tous des ressorts correspondants.

Références

Bricongne J. –C., J. –M. Fournier, V. Lapègue et O. Monso, 2010, « De la crise financière à la crise économique. L'impact des perturbations financières de 2007 et 2008 sur la croissance de sept pays industrialisés », *Économie et statistique*, 438-440.

Clerc D., 2014, *Déchiffrer l'économie*, Paris, La Découverte, Coll. Grands Repères.

Davezies L. et T. Pech, 2014, *La nouvelle question territoriale*, étude de la Fondation Terra Nova.

Davezies L., 2010, *La crise et nos territoires premiers impacts*, Rapport préparé pour l'AdCF, la Caisse des Dépôts et l'Institut CDC pour la Recherche.

Davezies L., 2012, *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*, Coll. La république des idées, Paris, Le Seuil.

Insee, 2009, « L'économie mondiale en 2008 : du ralentissement à la récession », Insee, *L'Économie française, Édition 2009*.

Insee, 2011 et 2012, *Les espaces du Nord-Pas-de-Calais - Trajectoires, enjeux et devenir*, Dossiers de Profils 104, 105, 106, 107 – décembre 2011 et 110 – octobre 2012.

Insee, 2011, « L'emploi, un facteur de mobilité résidentielle », Insee, *Repères-synthèse pour l'économie du Languedoc-Roussillon*, septembre.

Insee, 2012, « L'industrie rhônalpine, entre désindustrialisation et mutations industrielles », *Insee Rhône-Alpes, La Lettre*, 184, décembre.

Insee, 2013, « En 2012, 95 000 demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an en Languedoc-Roussillon », Insee, *Repères-synthèse pour l'économie du Languedoc-Roussillon*, décembre.

Insee, 2013, « En Languedoc-Roussillon, le manque d'emploi pèse sur la production de richesse par habitant », Insee, *Repères-synthèse pour l'économie du Languedoc-Roussillon*, janvier.

Insee, 2013, « La crise en Rhône-Alpes : une histoire en trois épisodes », *Insee Rhône-Alpes, La Lettre*, 186, janvier.

Insee, 2013, « Rhône-Alpes : en position médiane parmi les principales régions industrielles européennes », *Insee Rhône-Alpes, La Lettre,* 203, septembre.

Insee, 2014, « L'équilibre des composantes présentielle et productive de l'économie régionale affecté par la crise », Insee, *Repères-synthèse pour l'économie du Languedoc-Roussillon*, juin.

Insee, 2014, « Ressorts des territoires face à la crise économiques de 2008 », *Pages de profils*, n° 157, juin.

Jacquot A., 1994, « Un modèle de déséquilibre pour les marchés régionaux du travail en France », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine,* 3 : 1982-1990.

Laurent É. (dir.), 2013, *Vers l'égalité des territoires - Dynamiques, mesures, politiques*, Paris, La Documentation française.

Moretti E., 2012, *The New Geography of Jobs*, New York, Harcourt.

OCDE, 2012, *Repenser les politiques des régions et des villes pour une croissance inclusive*, étude OCDE.

OCDE, 2013, *Évaluer le coût humain de la crise*, Étude OCDE.

OCDE, 2014, « Un nouveau virage à prendre : les grands enjeux des 50 prochaines années », *Note de Politique Économique,* 24, juillet.

Pisani-Ferry J. (dir.), 2014, *Quelle France dans dix ans ? Les chantiers de la décennie*, France Stratégie, Rapport au président de la République.

Veltz P., 2012, *Paris, France, Monde : repenser l'économie par le territoire*, Éditions de l'Aube.